

Janvier 2010

BN Numismatique

Bulletin CGB-CGF n° 73

Pour recevoir par courriel le nouveau *Bulletin Numismatique*, inscrivez votre courriel à : http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html Vous pouvez, en participant aux frais, voir en avant-dernière page, si personne ne peut vous l'imprimer à partir d'internet, recevoir un exemplaire papier par courrier postal. L'intégralité des informations et images contenues dans les BN est strictement réservée et interdite de reproduction.

Correspondance privée réservée aux clients de cgb/cgf qui s'inscrivent à http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html

ÉDITORIAL

Sommaire

- 2 PANNEAU D'AFFICHAGE
- 3 LES BOURSES
- 4-5 LE VENDEUR DU MOIS : ÉTHIQUE 1946
REVUE DE PRESSE ET DIVERS
- 6 LA 50 CTS 1943 DE DIDIER OUVRY...
- 7 FORUM DES AMIS DU FRANC N° 163
- 8-9 MONNAIES 42
PIERRE III ET BIEN D'AUTRES
- 10 REVUE DE PRESSE ET DIVERS
UNE FOIS DE PLUS, LES COINS !
- 11 LE TRÉSOR D'OUILLY À LA SAUCE HOLLAN-
DAISE...
- 12-13 COLLECTION SAVÈS
- 14 VENTES LIÉES ? LÉGALES ?
- 15 FORUM ADE N° 66
- 16 COMME LE PAPIER, MIEUX QUE LE PAPIER...
...SANS LE PAPIER !! UN VRAI MIRACLE !
- 17-18 BILLETS SURCHARGÉS GAULLISTE...
LE MONOLOGUE SURREALISTE
- 19 UN JETON INÉDIT AU DANIEL
LA RAGE DE LA BONNE AFFAIRE...
- 20-21 €BILLETS... RECHERCHES EN COURS !
- 22-23 LE DOLLAR... QUELS CHEFS D'ŒUVRE !!
- 24-25 LA MUSIQUE ET LES BILLETS : CÉLÉBRITÉS
- 26 UNE BRÈVE INTRODUCTION À L'HISTOIRE DE LA
CIRCULATION DE L'ARGENT MÉTAL EN CHINE
- 27 MONNAIES 42
- 28 FOURNITURES NUMISMATIQUES

INSOLITE : LE NUMISMÈTRE

Ces ustensiles permettaient de vérifier immédiatement le poids des pièces puisqu'ils étaient tarés sur une pièce précise selon la position de la pièce à tester sur le bras opposé à la tare.

Celui que nous illustrons est apparu en France dans les années 1925, il était utilisé pour contrôler les pièces de 10 et 20F Turin, ainsi que les pièces de 5 francs. En effet à l'époque beaucoup de fausses circulaient et la vérification du poids permettait de les reconnaître. Les fausses en étain étaient plus légères et celles en plomb étaient plus lourdes que les authentiques en argent...

La version anglaise permettait sur le même principe de contrôle du poids de débusquer les faux souverains et 1/2 souverains d'or...

À rechercher dans les brocantes !



Camille GOERGEN

Amis lecteurs, vous avez tous des téléphones portables modernes, utilisez-les !!!! Non, je ne parle pas de téléphoner avec, cela vous le faites très bien. Je parle de prendre des photos. Tous les téléphones portables savent prendre et stocker des photos. Tous les ordinateurs savent récupérer et envoyer par courriels les photos prises par des téléphones portables... Comment voulez-vous que votre BN rende compte sans photos d'événements aussi visuels qu'une destruction d'archives ou qu'une émeute dans un festival philatélique classique avec un malheureux prince qui n'arrive même plus à visiter ? Décrire ce genre de situations avec de simples mots retire la dimension tragique ou burlesque de malheureux s'étripant pour acquérir, par exemple, le BU Monaco 2009 dont tout le monde sait... (alors pourquoi est-il à ce prix-là ?) qu'il vaudra le triple le lendemain. Devant une situation numismatique hors norme, photographiez et envoyez, (ne vous inquiétez pas du texte, nous l'écrirons) Ce genre d'anarchie est une catastrophe pour la communauté numismatique. Nous apparaissions ridicules, pour rester polis. Le rapport des ADE à la Commission, en 2008, prétait pour des frappes dix fois plus importantes pour les micro-états afin de faire cesser les primes délirantes sur des euros circulants. Que ces monnaies vaillent cinq fois leur faciale, pourquoi pas ? Mais deux cent fois ? C'est inepte. Moralité, utilisez vos téléphones portables, photographiez et envoyez....

Michel PRIEUR

CE BULLETIN A ÉTÉ RÉDIGÉ AVEC L'AIDE DE :

abcbourse.com - ADF - ADE - AFEP - AFP - ATLAZ - BCE - François BEAU - Philippe BOUCHET - Jean-Luc BUATHIER - Thibault CARDON - Arnaud CLAIRAND - Laurent COMPARTOT - Joël CORNU - Yannick COSSON - DELCAMPE - Stéphane DESROUSSEAUX - Jean-Marc DESSAL - dexigner.com - Bernard DULUCQ - e-sylum - Thierry EUVRARD - Axel FÉREVIVRE - Le FIGARO - Olivier FOURNIER - Camille GOERGEN - Samuel GOUET - Laurent GRASTEAU - Serge GUELLE - i-marketing.blogspot.com - itrnews.com - André KIEFER - Marielle LEBLANC - Frédéric LECLÈRE - Didier LELUAN - LIBERATION - marianne2.fr - Frédéric MATHIEU - Philippe MICHALAK - LE MONDE - MONNAIE DE PARIS - Christian MOULUN - Cyril MOURAT - Le NOUVEL OBSERVATEUR - Numismaster - ordonnances.org/ - oulamr - Emmanuel PAGANI - pcinact.com - Jean-Luc PELLETAN - PHILÉMON - PILOU - Michel PRIEUR - Éric PRIGNAC - Fabienne RAMOS - Robert REYNAUD - Laurent SCHMITT - Christian SCHWEYER - François SIKNER - Bernard SOUTHGATE - Philippe THERET - E.T. - Pascal T. - village-justice.com - WIKIPEDIA - WUQIDI - Roland Bichara ZABLITH - zenit.org

PANNEAU D'AFFICHAGE



DESIGN CURRENCY 2010 présentera aux concepteurs, chefs d'entreprise et de gouvernement l'occasion de découvrir les tendances et techniques actuelles.

Organisé par la Société des designers graphiques du Canada (GDC) dans l'une des villes les plus innovatrices du Canada, l'événement comprendra une conférence internationale de deux jours. Le BN est preneur d'un reportage si un lecteur y va ! Cliquez pour les détails.

NEW! Faites vos offres auprès des maisons de ventes les plus prestigieuses sur...

Prestige

delcampe.net

Cliquez ici !



MONNAIES VIRTUELLES

Un bon article dans un blog de marketing sur les monnaies virtuelles créées par des sites de réseaux ou des sites de jeux, surtout MMORPG.



Mérite la lecture car c'est peut-être une direction que prendront les monnaies avec le plausible dépérissement des États au profit des mégas-entreprises. Cliquez pour lire.

<http://dole-monnaies-jetons.fr/>

Mise à jour concernant l'atelier monétaire : Charles-Quint, Niquet au millésime 1553 ; Philippe II, second exemplaire du niquet de 1588 retrouvé !

- Mise en ligne de l'article paru sur le bulletin CGB
- Mise en ligne de la photothèque
 - 2/ Jetons de la Saulnerie de Salins
 - * Charles-Quint : découverte d'un jeton de 1540 en argent !
 - * Philippe II : réattribution du jeton de 1567, un exemplaire retrouvé ! A vos médailliers, car la distinction entre 1557 et 1567 est difficile à faire !!!

HÔTEL PARIS EST (dans la Gare de l'Est)
4, rue du 8 Mai 1945 75010 PARIS

28^e Salon du Papier-Monnaie

6 février 2010

Organisé par l'A.F.E.P.
l'Association Française pour l'Étude du Papier-Monnaie
6 place d'Italie - 75013 PARIS

LES BOURSES

JANVIER

3 -Kaufbauern-Neugablonz (D) (nc) (N+Ph)
 7/10 New York (USA) (****) (N)
 7/9 Orlando (USA) (****) (N)
 10 Bruay-sur-l'Escaut (59) (nc) (tc)
 10 Dombale-sur-Meurthe (54) (**) (tc)
10 Goussainville (95) () (N)**
 10 Donaueschingen (D) (**) (N+Ph)
 16 Ludwigsburg (D) (**) (N)
 17 Brasles (02) (**) (tc)
 17 Pont-d'Ucel (07) (nc) (tc)
 17 Friedrichshafen (D) (**) (N)
 23/24 Bâle (CH) (****) (N)
 24 Béthune (62) (nc) (tc)
 24 Le Chesnay (78) (**) (N)
 24 Frankenthal/Pfalz (D) (**) (N)
29/31 Berlin (D) (**) (N) (WORLD MONEY FAIR)**
 31 La-Motte-Servolex (73) (nc) (N)
 31 Montélimar (26) (**) (N)
 31 Neumarkt (D) (**) (N+Ph)



FÉVRIER

4/6 Long Beach (USA) (****) (N)
 6 Paris (75) (**) (B) AFEP
6 Paris (75) Assemblée Générale FFAN (AFEP)
 6 Londres (GB) (**) (N)
 7 Argenteuil (95) (****) (N)
 7 Revel (31) (nc) (tc)
 7 Tilburg (NL) (**) (N)
 12/13 La Haye (NL) (**) (N)
 13 Gretz-Arminvillers (77) (**) (tc)
 13/14 Chamalières (63) (**) (tc)
 13/14 Gènes (I) (**) (N+Ph)
 14 Thyez (74) (**) (N)
 14 Dortmund (D) (**) (N)
 14 Konz (D) (**) (N)
 14 Val de Salm (B) (**) (N)
 20 Bergame (I) (**) (N+Ph)
 21 Bresles (60) (**) (tc)
 21 Dôle (39) (**) (N)
 21 Draguignan (83) (**) (N)
 21 Montech (82) (nc) (tc)
 21 Ulm (D) (**) (N)
 27/28 Hong Kong (CH) (****) (N)
27 Saint-Sébastien-sur-Loire (44) () (N)**
28 Savigny-sur-Orge (91) () (N)**
 28 Pollestres (66) (**) (N)
 28 Strasbourg (67) (**) (N)
 28 Lausanne (CH) (**) (N)



**CLIQUEZ POUR VISITER
 LE CALENDRIER DE
 TOUTES LES BOURSES
 ÉTABLI PAR
 DELCAMPE.COM**

La municipalité de Goussainville (Val d'Oise)
 en coopération avec le Club Numismatique de Taverny
 organise sa

**8^{ème} BOURSE
 NUMISMATIQUE**
 (monnaies, médailles, jetons, billets)

**DIMANCHE
 10 JANVIER 2010
 DE 8H30 à 16H00**

au gymnase Maurice Baquet, bd. Albert Sarraut
GOUSSAINVILLE (95190)

Entrée libre

Renseignements et inscriptions
 au 01 34 21 78 39

RECRUTEMENTS

Oyez, oyez, nous sommes toujours en recrutement... aujourd'hui, demain, après-demain... Nous n'attendons pas que le travail vienne à nous, nous allons le chercher : il y en a donc toujours plus que nous ne pouvons en faire.

Nous avons donc toujours besoin de recruter soit des gens à former, soit des gens à compétences pointues. Mais avant de nous envoyer un CV avec photo accompagné d'une lettre de motivation manuscrite, réfléchissez... Chez nous, on travaille beaucoup et encore plus si affinités. On apprend en permanence si l'on en est capable car on ne croit jamais que l'on puisse arrêter d'apprendre. On vient travailler parce que l'on est intéressé par ce que l'on fait, pas seulement pour le salaire à la fin du mois et les tickets restaurant.

Condition sine qua non et sans appel pour s'engager chez nous : que l'équipe cgb.fr soit convaincue que vous pourrez vous adapter. Si le groupe ne le pense pas, c'est que vous serez plus heureux ailleurs que chez nous, ce qui n'est pas une critique.

Si vous voulez une chance d'intégrer notre équipe ou simplement tester comment se passe un recrutement chez nous, il suffit d'envoyer un cv + photo et lettre de motivation manuscrite à :

CGB - CGF, 36, rue Vivienne, 75002 PARIS.
 Tél : 01 40 26 42 97 Email : joel@cgb.fr

BOURSES : DÉMARRAGE EN DOUCEUR !

Toute l'équipe des Salons profite de ce message pour vous souhaiter une très bonne année 2010 à vous tous ainsi qu'à tous les organisateurs de bourses et aux visiteurs.

L'année 2009 a été en demi-teinte avec de nombreuses manifestations en « *perte de vitesse* ». Attention la crise est bien présente et la concurrence redoublée de l'internet fragilise les bourses en général et celles de numismatique en particulier. Quand, en plus, plusieurs manifestations tombent le même jour, cela peut devenir catastrophique !

En effet, si la réputation d'un salon se construit lentement, sa disparition peut-être rapide s'il connaît un ou deux échecs. Pensez-y quand vous organisez vos salons et encore plus quand vous choisissez la date de celui-ci. Souvent l'organisation d'un salon est fondamentale pour la vie, voire la survie d'un club. Raté, il peut obérer les finances et nuire à la réputation de la manifestation. Mécontents, professionnels et visiteurs risquent de ne pas revenir l'année suivante.

Si nous voulons conserver le maillage de nos salons, consultons-nous, travaillons ensemble, car rien n'est plus plaisant

qu'une bourse bien organisée, qui se déroule agréablement où les professionnels ont bien travaillé, où les visiteurs sont heureux d'avoir fait le déplacement et où tout le monde se donne rendez-vous à la suivante !

Pour débiter l'année, nous serons présents, le dimanche 10 janvier 2010, à la huitième bourse numismatique de Goussainville dans le Val d'Oise au gymnase Maurice Baquet, boulevard Albert Sarraut de 8h30 à 16h00. Pensez à passer vos commandes avant le jeudi 7 janvier 2010.

Signalons que les Amis du Franc, les Amis de l'Euro et CGF avec Laurent Comparot, Nicolas Parisot et Laurent Voitel seront présents à Berlin du 29 au 31 janvier 2010 à l'occasion du Worldmoneyfair à l'Estrel Convention Center Sonnenallee 225, 12057 Berlin le vendredi et le samedi de 10h00 à 18h00 et le dimanche de 10h00 à 16h00. Nos collègues seront dans les allées en visiteurs. C'est l'un des plus grands salons numismatiques du monde avec plus de 10.000 visiteurs, 7.000 mètres d'exposants, 50 instituts d'émissions représentés et comme invité d'honneur en 2010, l'Afrique du Sud. Pour toute information : www.worldmoneyfair.de

Laurent SCHMITT

REVUE DE PRESSE ET DIVERS

JURIDIQUE

CHARTRE ANTI-CONTREFAÇON

Ils étaient tous là, marques et plateformes, ils ont tous signés sauf... e-bay et amazon... C'est lamentable, d'autant plus que le texte n'a que valeur morale et n'est pas contraignant. [Cliquez et lisez l'article de PCINpact !](#)

Si j'en crois un [article de ITR News qui cite que, selon e-bay, les termes de la charte anti-contrefaçon seraient « incompatibles avec l'activité d'une plateforme internationale de marché en ligne et affecteraient notamment le commerce légal de biens authentiques qui est un élément essentiel de la liberté des consommateurs »](#). [Cliquez pour lire.](#)

Je n'ai pas tout bien compris, il faut m'excuser, je ne suis pas très intelligent. Je reformule sous forme de questions : « faut-il laisser la liberté au consommateur de vendre d'authentiques faux ou la liberté au consommateur de se faire fourguer de véridables copies ? »

Est-ce que la réponse est « sans importance du moment que l'on empoche 7% au passage ? ».

Enfin, mieux vaut lire ça que d'être sourd.

Michel PRIEUR

COMPÉTENCE EN FRANCE !

Une très importante décision que nous attendions tous : *un délit commis sur e-bay, même si celui-ci est juridiquement localisé aux USA, pour le siège social, et en Suisse, pour la division Europe, est punissable en France, si plainte il y a en France.*

En effet, je rappelle pour ceux qui ont omis le Droit dans leur culture générale : on ne peut pas porter plainte devant n'importe quelle juridiction, encore faut-il qu'elle soit « compétente ». Le mot ne veut pas dire que les juges en question sont particulièrement intelligents et instruits mais que cette juridiction peut effectivement juger ce délit précis. Pour cela il faut que le préjudice ait été commis dans le « ressort » de cette juridiction. Le mot ne signifie pas que les juges font des bonds mais que leur juridiction couvre la zone géographique où le délit a été commis.

Jusqu'à présent, e-bay se retranchait derrière son statut de *World Company* pour dénier aux juridictions locales françaises la compétence de le juger.

C'est terminé car la Cour d'Appel de Paris vient de statuer que « *Il n'est pas utile du tout de rechercher s'il existe ou non un lien suffisant, substantiel ou significatif entre les faits allégués et le territoire français* », aucune importance donc que les

annonces soient rédigées en anglais, « la compréhension de quelques mots basiques en cette langue étant aisée pour quiconque ». Elle ajoute au surplus que « l'appellation ".com" n'emporte aucun rattachement à un public d'un pays déterminé ».

En clair, la Cour retourne l'argument et dit que le statut de *World Company* ne veut plus dire que le délit commis ne peut être jugé nulle part, mais au contraire qu'il peut être jugé partout où le délit a déclenché une plainte ! Champagne !

[Cliquez pour lire tous les détails sur le site de PCINpact sous le titre très bien trouvé de La fin des paradis numériques.](#)

Donc un Français qui a acheté un faux peut porter plainte, même si le faussaire est en Chine. Qu'attend le [SNENNP](#) pour porter plainte à chaque offre de faux sur e-bay comme personne morale et syndicat professionnel représentatif ?

Les syndicats professionnels de vigneron portent plainte quand un pinardier vend du Sidi-Brahim sous l'étiquette d'un Bordeaux ! En effet, comme les faux sur e-bay, un mauvais Bordeaux porte tort à toute la profession. Les faux qui se répandent depuis e-bay portent tort à tous. Que fait le [SNENNP](#) ?

Michel PRIEUR

LE VENDEUR DU MOIS : ÉTHIQUE1946

Avec un nom pareil, on se dit que l'on est tranquille et que voila un vendeur (comme d'habitude à 100% d'évaluations positives !) qui porte au plus haut les valeurs morales...

Hélas ! On le prévient qu'il est en train de vendre des faux (*Cher(ère) éthique1946, Personne ne vous a encore dit que vos cinq pièces étaient fausses ? Je serais très intéressé par connaître votre source car il n'a pas dû produire que ça et je préfère discuter avec lui pour lui faire arrêter sa production - prieurmichel*) non seulement pas de merci, mais pas de réponse et les ventes vont à leur terme....

Bien sûr, il aurait pu dire que je n'avais aucune preuve que ces pièces soient fausses, que le fait que les gravures des coins ne correspondent à rien de connu ne prouve rien. Que l'on peut toujours imaginer que c'est une pure coïncidence que personne n'ai jamais, jusqu'à présent, vu ces modèles de pièces avec des coins gravés aussi bizarrement ! Et ce genre d'explication semble très à la mode actuellement...



Le pire dans cette histoire est que tout les acteurs, consciemment ou non, savent très bien ce qu'il en est. Entre le vendeur qui interdit les retours, e-bay qui anonymise les enchérisseurs, donc empêche *de facto* de les prévenir, et les visiteurs compétents qui ne misent pas... ce qui prouve qu'ils savent parfaitement que c'est faux.

Le denier de Jules César qui finit à 87 euros alors qu'un tel denier vaut toujours 200 euros... tous les gens compétents n'ont pas misé car ils ont vu. Il n'est resté que les pigeons à l'affût de la bonne affaire et qui ont encore oublié que la bonne affaire, c'est pour le vendeur, pas pour le pigeon !

Michel PRIEUR

REVUE DE PRESSE ET DIVERS

E-BAY : SEULEMENT HÉBERGEUR TECHNIQUE ?

Important texte de mise au point publié sur le site *Village de la Justice* sur la question de la lutte contre la contrefaçon en ligne, le cas d'e-bay étant bien entendu précisé, compte tenu de sa taille. Cliquez pour le lire.

L'auteur de cette mise au point est une spécialiste qui est l'auteur d'un livre de référence sur la cybercriminalité, Myriam Quémener, cliquez pour voir la présentation du livre.

La remarque concernant e-bay est que la jurisprudence indique que *La qualification implique pour EBay une obligation de moyen consistant à veiller à l'absence d'utilisation répréhensible du site en cause et à prévenir les ayants droits lors de la vente d'objets suspects et d'informer les vendeurs lors de la mise en ligne de l'annonce des conséquences judiciaires éventuelles d'actes de contrefaçon.*

On ne peut pas mieux dire mais ceci n'est absolument pas appliqué du fait de l'anonymisation des enchérisseurs, imposé par e-bay depuis quelques années.

On verrait quelqu'un acheter la Joconde, on ne pourrait même pas lui dire qu'il se fait avoir, alors un faux chinois...

E-bay est, et pour cause, totalement incompetent pour repérer un faux chinois, ce qui n'est pas le cas des e-bayeurs qui commencent pour certains d'avoir l'œil. Qui peut prévenir hors ceux qui savent ?

Anonymiser, c'est leur mettre le bâillon et laisser faire les crapules dans la plus parfaite impunité.

Michel PRIEUR

MIEUX QUE JURIDIQUE : LÉGISLATIF !



Deux auteurs d'une proposition de loi tendant à mieux garantir le droit à la vie privée à l'heure du numérique, les sénateurs Anne-Marie Escoffier (RDSE, Aveyron) et Yves Détraigne (UC, Marne) proposent que l'ensemble de la loi « informatique et libertés » soit applicable aux grands acteurs de l'Internet, tels qu'eBay, Google ou Facebook, installés aux Etats-Unis.

Lire l'article plein d'espoir de *itrmanager* ! Le SNENNP va-t-il leur envoyer un courrier de soutien ? Suspens !

REMETTRE L'OR EN PERSPECTIVE

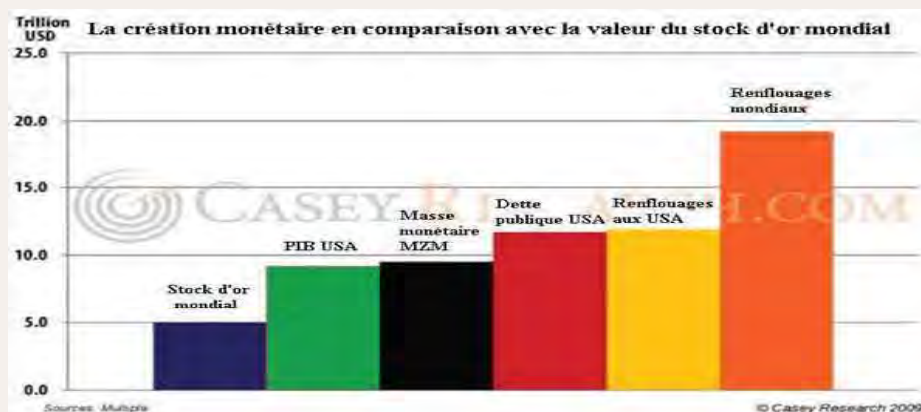
Excellent article de Léonard Sartoni sur abcbourse, cliquez pour le lire, « *Jouer la poursuite de l'impulsion haussière sur l'or* ».

Nous y trouvons cet histogramme qui vaut bien un long discours : le petit carré bleu foncé en bas à gauche, c'est la valeur de tout l'or du monde. Les autres rectangles ce sont les diverses créations monétaires supposées tirer notre économie de la Crise... Inflation monstrueuse garantie...

Un autre joli chiffre, la dette mondiale : 50 000 milliards de dollars fin 2009.

Dix fois tout l'or du monde au cours actuel...

Investissez tangible et palpable, il vient toujours un moment où les renards auront besoin de leur queue, vieux proverbe de la campagne française que ceux qui jouent en bourse devraient méditer.

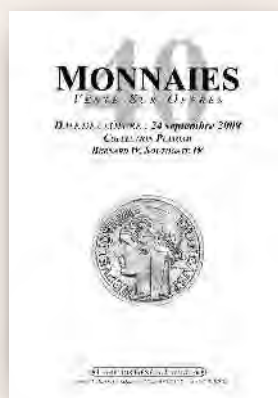


NOUS AVONS REÇU UN COURRIEL DE PLATOAD

Suite aux trois articles du BN072 concernant la collection Platoad, l'un à propos du pedigree que personne n'avait vu, l'autre à propos de l'incohérence des résultats de la vente et le dernier à propos du mot « Platoad », nous avons reçu un courriel de Bernard Southgate IV. Notons que l'auteur a écrit en français et que ce n'est pas une traduction... Le jour où nos hommes politiques pratiqueront l'anglais de la manière dont Bernard Southgate pratique le français, on aura à moins à rougir de leurs interventions publiques dans les conférences internationales....

Cher Monsieur Prieur.

Je n'ai pas pris le temps de contempler chacune des deux milliers de transactions, mais en somme je suis bien satisfait. Il y avait beaucoup de surprises; des monnaies qui ont réalisées beaucoup plus que je n'espérais, et beaucoup d'autres qui me semblaient les plus intéressantes mais qui n'intéressaient personne. Je ne regrette pas d'avoir vendu ma collection. Votre catalogue formidable me laisse regarder mes



monnaies plus souvent et en plus de détail que je ne pourrais jamais les regarder dans leurs boîtes.

J'ai une correction à faire dans votre article dans le Bulletin 72 : le mot anglais, "toad" veut dire "crapaud" en français. Votre mot "grenouille" est "frog" (dont mon appellation eBay "frog-coins") en anglais. Le Platoad de mémoire sacrée à

Victoria, ma fille, a été suivi (les vies des amphibes sont malheureusement courtes) par Socratoad, Aristoadle et Eratoadsthenes. Ils sont tous enterrés sous fleurs autour de notre mare à crapauds.

Dans l'ordre anura (sans queue) de la classe biologique, il y a trois familles qui se rassemblent: ranidae (grenouilles), bufonidae (crapauds) et hylidae (rainettes). En anglais nous n'avons que deux mots distincts pour ces trois familles : frog, toad, et, pour les rainettes, ou "treefrog" ou "treetoad."

Bien amicalement,

Bernard SOUTHGATE

LA 50 CTS 1943 DE DIDIER OUVRY...

Bonjour,

En lisant votre excellent bulletin numismatique (N°72), mon attention a été attiré par la 50 centimes Francisque 1943.



Dans le texte vous parliez d'une « mauvaise homogénéité du métal » : je pense que vous voyez juste.

Je travaille dans le contrôle santé matière dans l'aéronautique (on est loin de la monnaie !), et en voyant l'image de cette monnaie, deux hypothèses me viennent à l'esprit :

- une inclusion (de quelle nature ?...).
- un délaminage
- un mixe des 2

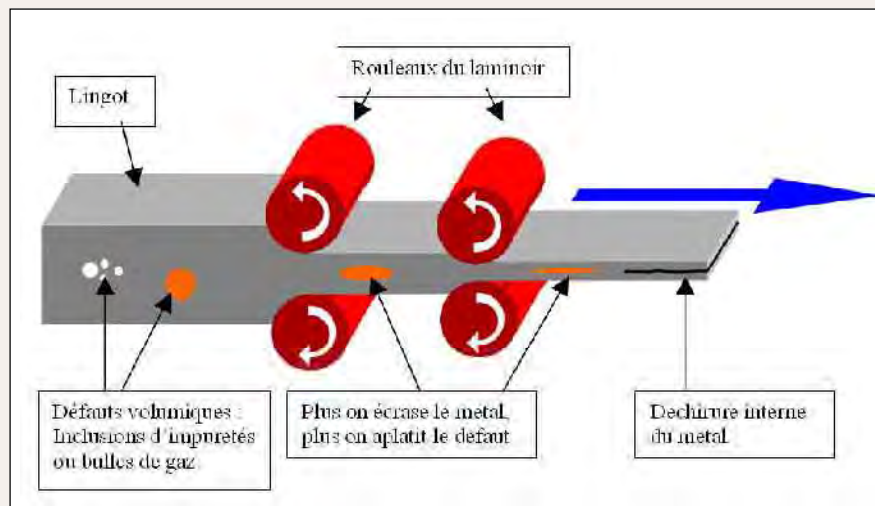
Qu'est-ce ? Pourquoi ?

En fait, comme au travail devant une pièce (aéronautique) à contrôler, il faut que je me pose les questions suivantes :

- qu'est ce que la matière ?
- comment la matière est-elle élaborée : quels sont les défauts que la technique de fabrication peut générer ?
- comment la matière est-elle transformée : quels sont les défauts que la technique de transformation peut générer et comment un

défaut généré à l'étape précédente évoluera-t'il ?

- si défaut il y a : comment l'identifier, où le trouver, comment le caractériser : orientation dans la pièce finale, aspect...
- une fois que je sais ce que je cherche, je sais mettre les moyens en face pour trouver. À ma connaissance, les flans des monnaies sont découpées dans des bandes de métal. En métallurgie pour obtenir ces bandes, on



...EST UN SANDWICH CUIVRE/ALUMINIUM

part d'une coulée de métal liquide pour obtenir un premier produit brut plat (un lingot), qui par la suite est laminé :

on le passe entre une succession de paires de rouleaux dont l'écartement se réduit de plus en plus, jusqu'à obtention d'un produit de l'épaisseur voulue (la fameuse bobine de bandes monétaires !).

Les défauts que l'on peut générer lors de la coulée :

On peut avoir des inclusions (en fait des impuretés de diverses origines) qui s'introduisent dans le jet de métal fondu, ou tout simplement des bulles de gaz qui restent enfermées dans le métal.

Les défauts générés lors du laminage :

Lors d'un laminage, on peut générer un délaminage (!) : c'est une déchirure interne du métal parallèlement à sa surface (comme un mille-feuilles), deux raisons possibles :

- un défaut d'élaboration : notre inclusion solide ou gazeuse, au départ volumique (une bulle) dans notre lingot a été écrasée et génère cette décohésion de la matière.
- un défaut dû à un laminage trop important : réduction trop importante de la matière, écrouissage trop important, la feuille se « dédouble »...

Mon hypothèse :

La pièce que vous présentez semble se

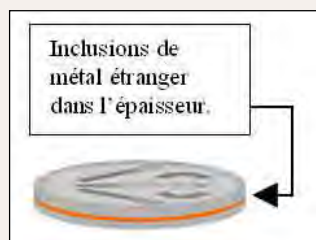
« peler » côté avers :

Nous sommes en présence d'un défaut plan, parallèle à la surface, qui provoque un délaminage.

En observant la photographie, l'oxydation semble de teinte verte. Généralement, ces pièces en aluminium oxydé ont une teinte grise : cela ressemble plus à du cuivre oxydé ; une inclusion de cuivre ? Pourquoi pas... Si c'est du cuivre, cela ne fera pas bon ménage avec de l'aluminium : on a un couple galvanique (une pile électrique !), en clair ça s'oxyde.

Conclusion (qui n'engage que moi...)

Une impureté de cuivre est tombée dans le bain d'aluminium en fusion ; une fois passée au laminoir, elle s'est retrouvée à plat dans l'épaisseur de la feuille qui a servi à fabriquer la pièce.



Cuivre + aluminium = couple galvanique (donc corrosion). L'oxydation gonfle et pousse les couches supérieures, d'où les boursouffures puis arrachements, et le résultat final sur la photo... Triste fin pour cette monnaie.

Pascal T.

NOTE DU BN

Des lecteurs pourront protester à la lecture de cette hypothèse qui suppose que l'ouvrier a laissé une impureté de cuivre tomber dans son aluminium fondu... pourquoi pas, on a vu bien pire !



Pourquoi un ouvrier fondeur n'aurait-il pas très maladroitement et violemment joué à pile ou face avec un vieux sou à proximité des lingotières ? Le sou finissant dans l'aluminium ?

Souvenons-nous de ce fauté incroyable en billet de 20\$ où, entre deux couches d'impression, il se trouvait une étiquette de banane Delmonte...



Sachant à quoi ressemble un système d'impression de billets de banque, un long circuit de papier complètement fermé, c'est encore plus incroyable... mais le billet est là pour prouver que c'est bien arrivé !

FORUM DES AMIS DU FRANC N° 163

1/4 DE FRANC 1837 D

Nous venons de recevoir l'illustration d'un troisième exemplaire de la F.166/67 (1/4 de franc, 1837 D) appartenant à la « Collection E.T. »



Notons que l'état de conservation des trois exemplaires en base est similaire, puisque nous avons respectivement TB 28, 26 et 25 !

1949B EN FRAPPE MÉDAILLE !

En provenance de la collection d'un adhérent de l'association numismatique de la région de Cluses, Jean Berton.



S'il y en a une, il y en a certainement d'autres... regardez votre collection !

1/2 FRANCS 1826 H



Un nouvel exemplaire répertorié, Collection Frédéric Mathieu, sixième répertorié : on a plus d'exemplaires répertoriés pour des millésimes apparemment rares que pour d'autres apparemment communs !

CONTREMARQUE RARE !

L'éminent ADF Atlaz, gourou du site, nous communique une 10 francs Turin nickel à la contremarque abrégée de Gendarmerie Nationale... s'agit-il d'un poinçon et y a-t-il d'autres exemplaires (un ADF a suggéré qu'il s'agissait d'un jeton de BMC) où est-ce un travail unique d'un désœuvré ? Question donc, en avez-vous déjà vu un autre ?



DÉSAXÉS !

Nous continuons la publication d'une série de coins tournés de la collection de notre lecteur Frédéric Leclere, très bien photographiés avec revers dans le miroir.



Ici, nous avons une 5 centimes 1930 avec désaxé à 20 minutes.

2 FRANCS AN 12 T ILLUSTRÉE !

La Collection Philémon se développe et ne déroge pas à sa réputation !



Actuellement, en tête de liste avec pas moins de 265 exemplaires en CI, temporairement derrière Platoad, la Collection Philémon vient de combler une nouvelle ligne du Franc VIII, à savoir la F.250/12. Il s'agit d'une 2 francs Premier Consul AN 12 T d'une très très belle qualité... acquise récemment et immédiatement photographiée par nos soins pour la Collection Idéale et pour l'ensemble des internautes.

SPLENDIDE BB/BB

Passée en vente depuis les USA sur le grand site d'enchères, vente 390111979008, et signalée par Cyril Mourat, une 1 franc 1868 BB avec le BB des deux côtés dans un état de conservation exceptionnel.



Gag, le vendeur, pourtant un professionnel, n'utilise pas le FRANC et a vendu cette pièce sans signaler la variété... le prix atteint a quand même fait honneur à la monnaie à plus de 1250€ ! Il devait malgré tout se trouver deux acharnés pour avoir repéré la variété, à se demander à quels sommets elle serait montée dans une vente normale où elle aurait été bien cataloguée et décrite de plus pour le plus bel exemplaire connu à des années lumière du suivant (dans LE FRANC VIII, la cote s'arrête à TB et le seul exemplaire répertorié comme passé en vente était B 10) !

ENCORE 1829 BAYONNE !

À quand la troisième ? Nous avons publié récemment un exemplaire de ce millésime qui était non retrouvé dans le FRANC VIII, provenant de la collection Emmanuel Pagnani, et nous retrouvons une image d'un autre



exemplaire dont nous avons malheureusement perdu la source et qui, comble, est illustré dans le FRANC VIII alors que la ligne y est toujours vide !

Mais il n'y a que ceux qui ne font rien qui ne se trompent jamais... suivez mon regard !

DOUBLE COIN CHOQUÉ

Communiqué par le Docteur Sikner, un double coin choqué, sur une 50 centimes 1931.



La présentation en inversé permet de voir en miroir les marques des coins choqués en symétrie : on voit directement au-dessus de la tête de Marianne les marques des pointes des cornes d'abondance et sous son menton les premières lettres de FRATERNITÉ. De même sont visibles sur le revers au dessous de la date l'extrémité des épis et le dessus du bonnet.

Comme toujours quand deux coins se choquent, ce sont les parties les plus en relief du coin, donc les plus en creux de la pièce, avant tout le champ, qui se marquent.

UNE NOUVELLE 1815/4



Une nouvelle ligne pour le Franc IX ! Il s'agit de la 5 francs Louis XVIII, buste habillé 1815/4 Paris, appartenant à la Collection Stéphane Desrousseaux ! En effet, plusieurs ateliers ont regravé les coins de 1814 pour les réutiliser en 1815, après le départ de l'Empereur et le retour du roi. Dans le FRANC VIII, nous avions les exemples de Toulouse et de Marseille, il faudra ajouter désormais l'atelier de Paris.

MONNAIES 42

MONNAIES

VENTE SUR OFFRES
DATE DE CLÔTURE : 28 janvier 2010
MONNAIES ROYALES, FÉODALES, MODERNES
FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES



Camille GENEPIERRE ÉDITEUR
Bureau : 11 rue de la République - 59000 LILLE - France



rement suite à des labours, ainsi l'inventeur et propriétaire du terrain a eu la bonne surprise de retrouver un demidenier de Lens (n° 28),

dont l'autre moitié a été vendue dans une vente sur offres précédente !



Les monnaies royales françaises, avec 426 exemplaires, constituent la partie la plus importante du catalogue. Les monnaies d'or gothiques sont assez bien représentées

Monnaies 42, présente un bel ensemble de 49 monnaies carolingiennes dont l'un des plus beaux, si ce n'est le plus bel exemplaire connu d'un denier d'Angers au nom de Carloman, frère de Charlemagne (n° 1), ou une rare obole d'Arpajon de Charles III dit « le Simple » (n° 26). Plusieurs monnaies découvertes en 2009 viennent compléter celles du dépôt monétaire découvert dans la région de Cambrai qui ont déjà été vendues par CGF. Depuis plus de cinq ans de nouvelles monnaies apparaissent réguliè-



ROYAL !



avec un agnel d'or de Charles IV (n° 56) et un franc à pied de Charles V présentant la lettre L en fin de légende du droit, c'est-à-dire un exemplaire issu de l'atelier de Limoges (n° 67). Sous Charles V, seuls trois ateliers royaux ont utilisé une lettre d'atelier (Limoges, L ; Poitiers, P ; La Rochelle, R). Ces lettres étaient employées par les Anglais, et ont été reprises durant une

courte période lorsque ces ateliers ont été reconquis par les Français. Elles sont toutes particulièrement rares.

Les monnaies des rois Louis (Louis XIII à Louis XVI) sont bien représentées. Plusieurs écus d'argent sont très rares et ne figurent pas dans les pointages de Georges Sobin : écu au bandeau frappé à Bourges en 1750 (n° 315), deux autres exemplaires frappés à Besançon en 1750 (n° 316) ou à Nantes en 1752 (n° 318). Nombre de monnaies de la Révolution française proviennent de la collection Jacques Grangien. On y trouve notamment une pièce de 2 sols de l'atelier de Marseille, à légende fautive, (LA LOL au lieu de LA LOI), erreur n'étant pas mentionnée dans le récent ouvrage de Chort (n° 403).

principalement issues de Provence, du Languedoc et des Ardennes. Signalons une obole de Saint-Aignan (n° 482), un pavillon du Prince Noir frappé à La Rochelle (n° 489), un menu marseillais de Raymond V Béranger (n° 516) ou un denier inédit attribué à Reims (n° 566)...

Une librairie numismatique avec des ouvrages rares comme un superbe Hoffmann (n° 1015), clôture ce catalogue.

Arnaud CLAIRAND



Les monnaies féodales, au nombre de 103, sont parfois d'une grande rareté et sont prin-

MONNAIES 42

La partie modernes de MONNAIES 42 regroupe un ensemble de 413 monnaies comprenant 343 modernes françaises, 39 coloniales, 2 Euro, 29 étrangères modernes.



Les monnaies modernes françaises sont réparties de la manière suivante : 17 pour le Directoire, 23 pour le Consulat, 44 pour le Premier Empire, 5 napoléonides,



4 pour les Cent-Jours, 2 pour Napoléon II, 12 pour Louis XVIII, 9 pour Charles X, 1 pour le prétendant Henri V, 27 pour Louis-Philippe, 10 pour la Deuxième République, 33 pour le Second Empire, 1 monnaie sati-

rique, 64 pour la Troisième République, 57 pour l'État Français, 10 pour le G.P.R.F., 9 pour la Quatrième République et 15 pour la Cinquième République.



MONNAIES 42 est une fois de plus une vente de référence par la rareté et la qualité des monnaies proposées.



En feuilletant rapidement le catalogue, le lecteur découvrira une jolie sélection de Dupré bronzes qui proviennent de la Collection Jacques Grangien et dont certains feront l'objet de nouvelles lignes dans le FRANC IX (notamment des exemplaires en métal de

cloche). D'autres monnaies intéressantes sont également proposées dont une dizaine que nous présentons pour la première fois à la vente : 5 francs an XI T, 5 francs 1807 D, 1 franc 1808 L, 5 francs 1815 Q, 1 franc 1900 flan mat, 50 centimes 1900 flan mat...



Comme à l'accoutumée, nous avons attaché de l'importance à la qualité des monnaies.



Un ancien exemplaire « Collection Idéale », 28 nouveaux exemplaires entrant dans la Collection Idéale ainsi que 23 monnaies de qualité équivalente à l'exemplaire de la Collection Idéale sont offerts. Parmi ces mon-

PIERRE III ET BIEN D'AUTRES

naies, le lecteur notera, en particulier, la présence de plusieurs monnaies sous coque NGC ou PCGS, soigneusement vérifiées par nos soins.



Le fait marquant est sans nul doute la vente de la troisième partie de la Collection Pierre, constituée de doubles de MONNAIES 30 et MONNAIES 37.



Parmi les 131 monnaies proposées, notons la présence d'une nouvelle série de préparations pour les 20 francs, 10 francs et 5 francs Pétain ; une pré-série de 5 francs Semeuse, nickel 1967 ; des essais Morlon 1948 en cupro-nickel (2 francs, 1 franc et 50 centimes) ; plusieurs essais de 20 francs Turin 1939 dans les différents poids ; un essai de frappe 1971 pour la 2 francs Se-

meuse octogone (et non dodécagone comme indiqué par erreur dans le catalogue) et toute une série d'essais pour les colonies (Indochine, Tunisie et Maroc).



Il s'agit là d'une nouvelle opportunité qui vous est offerte d'acquérir une monnaie rare dont certaines ne sont connues qu'à quelques unités...



Quelques monnaies fautes sont également offertes dont, en particulier, une 50 centimes Marianne sur flan de 20 centimes Marianne 1962 et une 1 franc De Gaulle sur flan de 20 centimes Marianne 1988 qui a été, pour la petite histoire, trouvée dans un flipper en Haute-Marne. Le collectionneur de médailles aura, quant à lui, le bonheur de découvrir une jolie collection de médailles du Premier

Empire et une autre de médailles papales.



MONNAIES 42 devrait donc ravir autant les collectionneurs débutants que les chevronnés et spécialistes de séries.



Il ne nous reste plus qu'à souhaiter à chacun d'entre vous de bonnes enchères et surtout bonne chance !

Stéphane DESROUSSEAUX
stephane@cgb.fr





LE TRÉSOR D'OUZILLY À LA SAUCE HOLLANDAISE...

Le trésor d'Ouzilly en vente sur la [Boutique Gauloises](http://www.boutiquegauloises.com), qui avait fait l'objet exclusif du [BN066](http://www.cgb.fr/bn/pdf/bn066.pdf) <http://www.cgb.fr/bn/pdf/bn066.pdf>, revient sur le devant de la scène avec une grande nouveauté ! Cliquez !



Ce trésor de 42 statères et 365 drachmes a été mis en vente le 6 août 2009, chaque pièce étant individualisée. Certains auraient vendu ces monnaies presque toutes identiques en lot, en vrac dans des petits sachets, réservés en pratique aux marchands... d'accord avec notre déposant, nous nous y sommes refusés !

De nombreux commentaires positifs d'amateurs celtisants nous ont confortés dans notre choix. Rappelons que les statères



La plus célèbre des enchères hollandaises (qui lui vaut son nom) est celle du marché aux fleurs d'Aalsmeer (cf. <http://www.youtube.com/watch?v=2U47yGQeOn8>). Le système donnant les prix est un cadran avec une aiguille qui en se déplaçant indique le prix. Les enchérisseurs sont assis à des places numérotées qui comportent chacune un bouton relié au mécanisme : dès que quelqu'un appuie sur son bouton, il est identifié comme étant acheteur et l'aiguille s'arrête. En règle générale c'est un système automatique (mécanique ou électronique) qui donne à chaque instant un prix, et non un individu qui annonce les prix décroissants (comme à Boston chez *Filene's Basement* où sont vendus des vêtements en solde).

Ce type d'enchère est essentiellement utilisé pour des produits périssables : le marché aux fleurs et même le marché aux poissons frais de certains ports français...

étaient tous identiques, sauf un, de même que les drachmes étaient toutes identiques, sauf une.

Les prix ont été soigneusement étudiés, afin d'être au plus près du marché, en prenant quand même en compte la quantité. Quand on veut distiller un trésor sans que cela se remarque, on vend des petits lots par-ci, par là, on dépose quelques monnaies dans telle ou telle vente ; les prix se maintiennent à peu près et, une fois les monnaies dispersées, personne ne sait d'où viennent tous ces statères ambiens uniface à l'esse, par exemple, sans aucune publication de l'ensemble ni de l'origine du trésor.

Nous préférons faire ce que nous avons fait avec le Trésor d'Ouzilly et le [BN066](http://www.cgb.fr/bn/pdf/bn066.pdf). Si vous avez un trésor, nous sommes prêt à recommencer !

En cette fin d'année, un certain nombre de statère et de drachmes d'Ouzilly sont encore disponibles. Plutôt que de les récupérer pour faire un petit « tas de vitrine », le déposant du trésor a été séduit par l'idée d'une mise aux enchères à la Hollandaise...



Les enchères hollandaises ! Qu'est-ce que c'est ?

Les enchères hollandaises partent d'un prix de départ qui décroît progressivement jusqu'à ce qu'un enchérisseur soit prêt à payer le prix atteint.

Celui qui répond à un prix remporte l'enchère et la pièce, tous les autres participants en lice sont éliminés immédiatement.

Mais les monnaies du trésor d'Ouzilly ne sont pourtant pas une denrée périssable, si elles ont survécu à 2000 ans en terre, elles peuvent bien encore attendre individualisées chacune dans sa petite pochette numérotée, et visible en ligne sur la Boutique ?

Si le principe du prix qui décroît progressivement le temps de la vente sera appliqué, la durée de la vente sera à l'échelle d'une boutique Internet, avec des matières non périssables. Les monnaies du trésor d'Ouzilly verront **leur prix se réduire de 1% tous les jours par rapport au prix de la veille.**

Il y aura donc toujours ceux qui vont se dire dans 99 jours, je vais aller voir pour payer 1% du prix tout ce qui reste.

Là n'est pas le but ! Et c'est qu'ils ont mal compris le système, ou qu'ils ont des lacunes en mathématiques...

Le principe d'une **baisse quotidienne de 1%** laisse plus de temps qu'un cadran avec une aiguille, comparable dans sa durée aux « ventes à la bougie ». Mais le fond est le même ; dès qu'un acheteur se manifeste, les autres n'ont plus aucune chance... la monnaie est vendue !

Concrètement, comment faire ?

Les experts en la matière sont unanimes, il n'existe aucune stratégie idéale pour ce type

d'enchères. Les intervenants peuvent cependant rationaliser leur participation en sélectionnant les monnaies qui les intéressent et en se fixant le prix auquel ils sont acheteurs... mais il y a tant de monnaies qu'il serait presque plus simple de se dire, j'aurais voulu une remise de 5, 10, 15 ou 20% je vais aller voir quand ce taux sera atteint. Ce [tableau PDF](#) (cliquez !) vous permettra de visualiser l'évolution et la vitesse de baisse.

Vous n'avez plus qu'à noter le jour qui vous intéresse. Mais soyez pertinents ; comme en VSO, fixez vous des taux de façon de devancer vos concurrents potentiels (9% plutôt que le psychologique 10%, ou 14 plutôt que le psychologique 15% etc...). L'autre solution sera sans doute d'aller visiter la [Boutique Gauloises](http://www.boutiquegauloises.com) à un moment donné et de voir quelles monnaies vous intéressent en fonction du prix atteint.

Si vous êtes **enclins à prendre des risques**, plus vous attendrez plus vous ferez une bonne affaire, mais moins vous aurez de chance d'avoir les monnaies désirées !

Une dernière chose est à prendre en compte... la date de péremption. Si aucune date n'est fixée pour le moment, le découvreur du trésor qui vous laisse cette opportunité surveillera la Boutique et un jour il peut se dire « *à ce prix, je préfère les garder* », trouver un trésor « *ça a une certaine valeur émotive aussi...* ». Et ce jour là, plus rien ne sera en vente, un peu comme les monnaies de la collection Savès mentionnées dans ce même BN...

Samuel GOUET
samuel@cgb.fr

COLLECTION SAVÈS

Quand les Tectosages repartent à Toulouse...

Les clients attentifs auront certainement constaté que le bouton « *Collection G. Savès* », sur la Boutique Gauloise ne renvoie plus vers aucune monnaie depuis cet été !



Pourtant trois clients seulement m'ont signalé cette apparente anomalie... Revenons sur cette collection avant de vous expliquer pourquoi, du jour au lendemain, plusieurs centaines de monnaies à la croix ont disparu de la Boutique.

Le nom de Georges Savès est connu de tous les amateurs de monnaies gauloises à la croix, mais aussi de nombreux amateurs d'histoire et d'archéologie du sud

de la France, particulièrement des membres de la Société Archéologique du Midi de la France, où il fut très actif sur des périodes aussi variées que le Moyen-Âge, la Renaissance, mais surtout l'époque gauloise. Ses collections concernaient autant les objets d'art, la peinture, la céramique, l'orfèvrerie que bien sur les monnaies !

Le site de Vieille-Toulouse, à proximité immédiate de l'actuelle Toulouse est connu depuis longtemps et les ramassages de monnaies y sont mentionnés au moins depuis le XIX^e siècle. L'activité de Georges Savès, accompagné de Georges Fouet (bibliothécaire de la S.A.M.F.) s'étendit tout naturellement à Toulouse et à ses environs. On les vit s'intéresser plus particulièrement au site de Vieille-Toulouse et au gué du Bazacle.

Resté célibataire toute sa vie, Georges Savès se consacra sans limite à ses collections, récu-

pérant systématiquement les monnaies gauloises locales. Il était très présent dans les salles de ventes de sa région, mais aussi à Drouot où il acheta de nombreuses monnaies, à Émile Bourgey entre autres. Il acheta aussi des monnaies du trésor de Dordogne, il récupéra des monnaies de la collection Charra, de la collection



Fabre, ou encore de celle du fameux archéologue

Théodore de Sevin (1837-1889, membre éminent de la Société Archéologique du Midi de la France, ce dernier est surtout connu pour sa fouille archéologique de l'amphithéâtre romain de Toulouse-Purpan). Le musée Saint-Raymond conserve un cratère et une œnochoé de la collection de Sevin, dispersée en 1989. Mais si Georges Savès racheta des monnaies de



vieilles collections, il était surtout informé de toutes les découvertes récentes, telle celle du trésor de Mousan qu'il racheta dans son intégralité.

Il fut un passionné qui a accumulé une quantité astronomique de monnaies, mais non sans but ; son ouvrage « *Les monnaies gauloises à la croix* » publié en 1976 en est l'aboutissement ! Il y propose un classement typologique, en distinguant les différents groupes, les séries et les variétés d'un monnayage jusqu'alors négligé et souvent compliqué pour les celtisants.

Les études ultérieures de R. Boudet (cf. MONETA), ou d'autres, se fondent toujours sur cet ouvrage communément appelé « Le Savès ». Mais qu'est-il advenu de cette importante collection de monnaies gauloises ? Nous

avons eu le privilège de nous occuper de sa dispersion. Ce n'était pas chose aisée, tant il y avait de monnaies rares, presque inconnues par ailleurs, mais... en plusieurs exemplaires dans la collection.

Au total, cinquante monnaies gauloises provenant de sa collection sont passées en VSO.

Le parti a été pris de proposer les monnaies à la croix les plus photogéniques en Ventes



sur Offres, de MONNAIES 23 à MONNAIES 38. Une cinquantaine de monnaies de Marseille et d'Italie du Nord avaient déjà été dispersées dans MONNAIES XV. La première et la plus belle sélection de mon-



La première et la plus belle sélection de mon-

COLLECTION SAVÈS

naies à la croix a été proposée dans MONNAIES XXXIII.

Une série de monnaies d'or assez spectaculaires (pour la plupart acquises en ventes aux enchères) a été dispersée dans MONNAIES XXIV et XXV ; les monnaies n'ayant pas une origine locale, le pedigree « Collection Savès » n'a pas été mentionné. Un échantillon représentatif de monnaies à la croix figurait ensuite dans chaque VSO jusqu'à MONNAIES 38.

En parallèle, les monnaies ayant une valeur unitaire trop faible pour justifier la VSO et les monnaies rares mais sur-représentées dans cette collection ont été redirigées vers notre Boutique Gauloise.



Au total, ce sont 761 monnaies gauloises provenant de la collection Savès qui ont été proposées sur la Boutique Gauloise (les monnaies prévues initiale-

ment pour la Boutique, mais aussi toutes les monnaies restantes des VSO précédentes).

Pourquoi les clients qui ont acheté une ou plusieurs monnaies de la collection Savès ont-ils fait de bons achats ? Quoi de mieux que d'avoir



un monnaie provenant de la collection de référence pour un monnayage donné ? Préférez-vous une drachme à la tête cubiste banale, achetée sur un site d'enchère de plus en plus impersonnel, ou une drachme à la tête cubiste provenant de la collection ayant servi à faire le livre de référence sur le sujet, ou mieux, l'exemplaire type illustré dans ce même ouvrage ?

C'est l'occasion qui a été offerte à tous les collectionneurs de monnaies à la croix. Force est de constater que certains l'ont bien compris, dès MONNAIES 23. Les ama-



teurs éclairés ont bien compris que cette opportunité ne se reproduirait pas deux fois ! Les monnaies les plus rares et les plus belles se sont envolées... à des prix finalement très raisonnables avec le recul. Pendant plu-



sieurs décennies, ces exemplaires ont été patiemment collectés par un savant local, connu et reconnu de tous ceux qui étaient susceptibles d'avoir des monnaies, qui plus est avec des moyens illimités... il achetait tout, pour être certain qu'on lui proposerait tout. Le résultat en valait la peine ; il s'est

constitué la plus belle collection de monnaies à la croix. Entre MONNAIES XXIII et 38, il faut constater que l'euphorie des



débuts s'est un peu calmée, certaines monnaies illustrant Le Savès ont même commencé à rester dans les invendus, comme si elles étaient devenues courantes...

Les vrais collectionneurs, pas forcément les plus fortunés, ont continué à acheter quelques monnaies et de façon régulière parmi celles qui étaient proposées sur la Boutique, jusqu'à ce que...

... Jusqu'à ce que les conservateurs du Musée des Antiques Saint-Raymond de Toulouse nous contactent nous faisant part de leur intérêt pour les monnaies gauloises à la croix de la collection Savès. Ces monnaies présumées d'origine locales les intéressaient tout particulièrement.

Les monnaies ont toutes été retirées de la vente, celles qui étaient en attente et



n'avaient encore jamais été proposées à la vente ont été fichées d'urgence pour fournir un listing précis au musée. Ce musée des Antiques, conservant l'une des plus belles collections de marbres romains, est en train de réorganiser ses médailliers ; acquérir les monnaies antiques de la collection Savès était donc très justifié. Qui dit monnaies antiques dit aussi monnaies romaines. G. Savès en avait aussi ; 257 ont été vendues sur la Boutique Romaine, dont la moitié au musée Saint-Raymond.

Mais l'acquisition de 625 monnaies gauloises et 128 monnaies romaines, pour une somme approchant les 100 000 € ne se fait pas si simplement... même pour un musée. Une étroite collaboration avec l'équipe du Musée Saint-Raymond a été nécessaire et s'est parfaitement déroulée ; du devis au catalogue préparé en vue de la commission d'acquisition... Celle-ci a rendu un avis positif, appuyé par l'avis positif du cabinet des Médailles.

Il n'y a donc plus de monnaie de la collec-

tion Savès sur le marché... et les monnaies rares le restent malgré la dispersion de cet ensemble. Si le musée Saint-Raymond a manqué quelques monnaies de style et de conservation exceptionnels, il a néanmoins récupéré un ensemble représentatif, cohérent et non négligeable de 625 monnaies

dont certaines illustrent même le Savès ! Le trésor de Moussan y est particulièrement représenté pour les drachmes dites languedociennes.

Les 753 monnaies ont été apportées mi-décembre à Toulouse, ce qui nous a

permis d'avoir une visite guidée du Musée Saint-Raymond par le responsable du médaillier. Si vous n'avez pas encore visité ce musée, n'hésitez pas, il en vaut vraiment la peine !

Et dès que les travaux seront achevés, vous pourrez aussi prendre rendez-vous pour examiner les monnaies... entre autres celles de la collection G. Savès qui ne sont plus dans la boutique gauloise à <http://www.numishop.eu/boutique-mo-gauloises-monnaies-de-gaule.html>

Samuel GOUET

<http://www.saintraymond.toulouse.fr/>

LES PRÉCURSEURS DE L'EURO : L'ÉCU

Un lecteur me communique un intéressant article provenant de Science & Vie Économie, N° 5, daté d'Avril 1985.

Hélas, quand on s'intéresse à des documents aussi anciens, l'article n'est pas en ligne et il n'est pas possible de donner un lien pour le consulter.

Comme je n'imagine pas un centième de seconde que l'un de mes lecteurs aurait le temps de trouver et visiter une bibliothèque publique qui pourrait avoir ce numéro dans ses archives et comme il est trop récent pour avoir été mis en ligne en pdf par google, il ne me reste plus qu'une chose à faire... le recopier car il est vraiment intéressant. Il donne un merveilleux exemple de la création monétaire par les banques, des problèmes que posaient déjà le dollar, en plus de montrer ce qui avait été prévu, en 1985, donc quatre ans avant que le principe de l'euro soit adopté.

Comme cgb.fr a dans ses réserves une superbe collection de chèques de banques et de chèques de voyage, nous y avons trouvé le spécimen et la brochure de présentation du 50 Écus : cliquez sur les illus-



trations pour les ouvrir en plein écran.

Je cite (c'est page 90 du journal) :

VOYAGER EN ÉCU

Des chèques de voyage libellés en ÉCU, l'unité de compte européenne, seront disponibles à partir du mois de mai dans la plupart des banques européennes. L'initiative en revient à un consortium baptisé platement Société Française des chèques de voyage en ÉCU. Celui-ci regroupe, derrière le Crédit Lyonnais, la BNP et le Crédit Agricole, des banques européennes et American Express Co. C'est (sic) nouveaux « voyageurs » devraient intéresser la clientèle d'hommes d'affaires et de touristes fatigués de faire les frais des acrobaties du dollar.

Composé d'un morceau de chaque monnaie des pays membres du Marché Commun, l'ÉCU est un modèle de stabilité. Il offre donc une bonne protection contre les risques de change. En outre, il permet au voyageur de simplifier sa trésorerie en adoptant une seule unité monétaire.

Dans la pratique, il suffira de vous rendre à votre banque pour obtenir l'équivalent de votre argent en coupures de 50 ÉCU, soit environ 340 francs.



Dans le monde entier, un bon nombre d'agences font d'ores et déjà signer des accords de distribution qui autorisent la vente et l'échange de ces chèques. Même l'Allemagne fédérale, officiellement récalcitrante au développement de la monnaie européenne, semble assouplir sa position et autoriser ses banques à traiter le chèque de voyage libellé en ÉCU.

Au fur et à mesure de sa banalisation, le réseau de change devrait être étendu aux grands hôtels, gares et aéroports. La société Francechèque, qui associe Thomas Cook, la Société Générale, la Banque populaire et le Crédit mutuel, émettra à son tour des chèques de voyage en ÉCU à partir de l'automne 1985.

VENTES LIÉES ? LÉGALES ?

Le code du commerce change avec une telle rapidité ces dernières années que l'on ne sait plus très bien ce qui est vraiment 100% légal, à peu près toléré, très « border line », pas vraiment dans la grille ou franchement interdit...

Exemple, la vente liée. Elle consiste à conditionner la vente d'un produit ou la prestation d'un service à l'achat simultané d'un autre produit ou service...

Personnellement, je n'ai rien contre car je pense que les humains doivent se prendre en mains et faire leurs choix en conscience et sans besoin d'un législatif qui vienne leur dire ce qu'il faut faire ou pas mais on peut avoir un avis différent.

Témoin ce courriel que nous avons reçu d'un lecteur :

Bonjour Monsieur Prieur,

Je lis attentivement votre journal BN, et je n'y ai rien trouvé concernant la méthode, pour le moins inélégante, qu'utilise votre site de vente préféré pour obliger les vendeurs à utiliser Paypal, dont ce site est propriétaire.

Un vendeur avait mis des monnaies à vendre, sur une durée de neuf jours, et l'un de ces lots m'intéressait. Mais, surprise, à deux heures de la clôture de la vente, les

objets mis en vente par ce vendeur étaient retirés de la vente, pour mise en vente illégale. Renseignements pris auprès du vendeur, cela signifiait SEULEMENT que le vendeur n'avait pas coché la case « paiement par PayPal autorisé ».

Et que le vendeur pouvait remettre en vente ses objets, mais que toutes les enchères étaient annulées. Et nous sommes donc repartis sur une vente de neuf jours.

Les enchères ont suivi leur cours, et j'ai remporté la monnaie.

C'est pour le paiement que j'ai été surpris, car je ne m'attendais pas à un cadeau.

J'ai cliqué sur « payer maintenant », et je suis arrivé sur un petit tableau, avec bon de réduction de 10% sur l'achat plafonné à 70€. Je déduis donc 70€, pourquoi ne pas le faire, puisqu'ils me donnent le choix, et je me retrouve avec le montant de mon enchère, moins 70€. Ce qui est logique.

PayPal

Ce qui l'est moins, est que c'est le vendeur qui me donne ce bon d'achat, sans qu'il ait d'ailleurs été consulté.

C'est donc le vendeur qui paye mon bon d'achat gratuit de 10%, que l'on déduit évidemment de ce que j'aurais dû lui envoyer. En regardant, mieux, je vois, écrit en

petit que cette réduction est valable que si je paye mon vendeur avec Paypal. Ce qui veut dire, que pour m'obliger, (ou me tenter de le payer avec Paypal), on me donne un bon de réduction que l'on fait payer au vendeur.

Et si je paye par Paypal, on refait encore payer au vendeur les frais de Paypal.

Bien pensé!!!! Acheteur gagnant sur toute la ligne, vendeur perdant sur toute la ligne, sauf quand l'acheteur refuse Paypal. J'ai payé par chèque, ne voulant pas pénaliser le vendeur, qui m'a remis la monnaie en main propre. Mais quand il a appris cette manœuvre, il était vraiment furieux.

On ne peut même plus payer comme on veut ! J'ai payé 70€ de plus, mais cela m'a fait plaisir de ne pas marcher dans la combine de ce site qui veut se faire le plus de finances possible, et ce apparemment par tous les moyens. C'est dommage, car il y a parfois des monnaies intéressantes. Mais je trouve vraiment la technique déloyale !

Un lecteur.

Impressionnant témoignage... Mais que faire et qu'en penser ?! Le **SNENNP** aura peut être une opinion, compte tenu du nombre de ses membres qui vendent professionnellement sur e-bay !

Michel PRIEUR

FORUM ADE N° 066

LE 474 A SURVÉCU À MONACO 2009 !

Nous publions son témoignage, hélas sans photos !

« Bonjour,

Encore merci aux responsables des amis de l'euro pour leurs encouragements dans les "QUEUES" pour essayer d'acheter 1 ou 2 BU Monaco 2009.

En fait j'ai eu beaucoup, de chance, peut-être mon numéro d'ADE 474 est-il un porte bonheur.

Un jeune policier, m'ayant entendu parler de remboursement des timbres achetés m'a conduit à l'orée de la salle où étaient distribués les BU.

J'ai ainsi pu franchir sous bonne escorte le premier barrage filtrant de police. Ce barrage interdisait l'entrée, mais rien de ce qui se passait à l'intérieur n'était changé. Pour le deuxième barrage, impossible de chez impossible.

J'ai cependant pu contourner ce barrage en ayant observé le manège de certains émissaires de marchands italiens, contournant par l'arrière du snack bar.

Pour le troisième barrage, eh oui, il y en avait un troisième, deux policiers pour trois acheteurs, ou inversement, j'ai attendu mon tour.

J'ai été servi sur les tous derniers BU qui

restaient. Un peu cabossés, mais je ne pense pas que cela leur enlèvera de leur valeur.

Par contre, je n'ai pas pu avoir une 2 euros 2009 distribuée dans l'autre salle.

Voilà pour quatre heures de queue

Par contre, dans ces queues, j'ai entendu des professionnels monégasques très en colère de la tournure de ces distributions, car disaient-ils, cela casse le sérieux de ce qui se fait à MONACO !!!!!!!...

ENCORE A TOUS, CORDIALEMENT MERCI
PILOU 474



NOTE DU BN : NO COMMENT

HTTP://WWW.AMISDELEURO.ORG

LES AMIS DE L'EURO

Si chaque adhérent recrute un nouveau membre :

- C'est plus de bénévoles pour de nouveaux services
- Davantage d'information
- Une représentation accrue
- Un poids plus important face aux institutions

FAITES-NOUS CONNAÎTRE AUTOUR DE VOUS
(Adhésion modique de 10 Euros par an)

LES AMIS DE L'EURO 36 RUE VIVIENNE 75002 PARIS FRANCE

LE VATICAN DOUBLE LA MISE !

Excellente nouvelle... dans l'esprit des recommandations faites à la Commission par le Rapport annuel des ADE en 2008, la quantité de monnaies produite chaque année par le Vatican est pratiquement doublée.

La valeur nominale de la masse monétaire que peut battre la Cité du Vatican s'élèvera désormais à 2.300.000 euro au lieu de 1.074.000 euro, nous apprend la dépêche de l'agence Zenit, cliquez pour la lire dans son intégralité. mais la moitié de la production devra aller à la circulation.

In cauda venenum... compte tenu de la prime actuelle des euros vatican, il faudrait bien plus qu'un doublement pour que des pièces vaticanes aient une chance d'atteindre un porte monnaie ou une caisse-enregistreuse...



Ne boudons pas notre plaisir, c'est un grand premier pas de la Commission dans le sens des collectionneurs, deux fois plus nombreux en 2010 à pouvoir intégrer une frappe vaticane à leur collection ! Alleluia !

ATTENTION ! CE N'EST PAS RARE !

Bien des amateurs marchands jouent de l'ambiguïté entre ce qui est vraiment rare car totalement hors circuit et ce qui ne fait que sembler rare... un bon exemple, les flans vierges d'euro et 2 euro d'Autriche.



Les séries de flans vierges, apparemment de source autrichienne (qui se repère à la tranche) se trouve sur le marché pour une soixantaine d'euros la série.



Il ne faut donc surtout pas surpayer ces documents qui sont amusants mais en aucun cas rares.

Non, les ADE n'envisagent pas une rubrique « euro-pièges » sur leur site mais si un nouveau bénévole voulait se dévouer, pourquoi pas ? Ces flans y seraient à coup sûr !



COMME LE PAPIER, MIEUX QUE LE PAPIER...



L'équipe cgb.fr vous annonce la parution de son nouveau catalogue de fournitures numismatiques. Celui-ci est un peu particulier. En effet pour ce nouveau catalogue nous avons décidé d'innover avec la mise en place d'un catalogue virtuel : Catalogue Fournitures 2010



Dorénavant lorsque vous arrivez sur la page d'accueil de la boutique « Fournitures numismatiques » vous avez le choix entre le menu déroulant classique et le catalogue virtuel.

Ce catalogue est d'une très grande facilité d'utilisation, en voici les grandes lignes:

- Cliquez sur la petite vignette sur la partie droite de votre écran « Consultez le catalogue virtuel des fournitures » et

accéder directement à celui-ci. La boutique se présente devant vos yeux sous forme de livre à feuilleter

- Cliquez sur les flèches pour tourner les pages, ou utilisez votre souris pour faire glisser les coins des pages

- Grâce à la technologie du système « flip book » vous pouvez feuilleter, zoomer sur les articles ou illustrations qui vous intéressent

...SANS LE PAPIER !! UN VRAI MIRACLE !



- Pour trouver un produit, utilisez le moteur de recherche intégré en tapant un mot clé.

Ce petit livret virtuel vous donne accès à tout le matériel dont vous avez besoin pour ranger, classer et protéger vos monnaies et billets. Pour plus de confort nous avons réparti le matériel nécessaire à tout collectionneur en quelques grandes familles facilement identifiables: classeurs Mon-

naies, classeurs Billets, étuis numismatiques, médailliers et boxs, malles, coffrets, accessoires.

Un dernier conseil, pensez à enregistrer le catalogue dans vos favoris afin d'y avoir directement accès.

Il sera mis à jour régulièrement avec les nouveaux produits et les nouvelles promotions et sera à jour chaque fois que vous le consulterez.

N'hésitez pas à nous communiquer vos remarques sur ce nouveau type de catalogues à l'adresse mail marielle@cgb.fr : Qu'avez-vous apprécié, qu'est-ce qui vous a déplu? Souhaitez-vous voir se développer ce type de catalogue...?

Toute remarque est la bienvenue !

Marielle LEBLANC

BILLETS SURCHARGÉS GAULLISTE...

Nous avons posé la question dans le BN071 de savoir quelle était l'authenticité et l'époque de tamponnage de billets marqués VIVE DE GAULLE à l'emplacement du filigrane...

Les réponses ont été passionnantes !

La première, théoriquement positive, nous vient de Thibault Cardon :

« la surcharge "VIVE DE GAULLE" est référencée par Jean Monnin dans sa série d'articles sur les monnaies et billets surchargés. un 100F 1941 Sully type 1939, Mus. n°46 se trouve au musée de la résistance de Besancon. n° de série inconnu car il n'y a qu'un agrandissement de la surcharge. Jean Monnin signale d'autre part que des billets avec des surcharges du même genre (croix de Lorraine dans un V etc.) ont été recueillis au cours d'un parachutage, aux environs de Pont-de-Roide (Doubs) "N&C n° 304, avril 200, p. 50, Jean Monnin, "Notes sur quelques billets surchargés" »

Mais la suivante l'est beaucoup moins :
Bonjour

J'ai lu votre article sur les deux billets de dix et cinq francs surchargés d'un tampon VIVE DE GAULLE.

J'ai acquis récemment, cet été, sur ebay,

les deux mêmes billets. Je me pose les mêmes questions que vous sur l'authenticité.
Cordialement

Christian SCHWEYER

La troisième est assassine :

Bonsoir Michel,

Fidèle lecteur du BN j'ai été intrigué sur l'article du BN 71 page 27

J'avais déjà vu ces billets... sur Delcampe boutique ALITO qui m'avait acheté beaucoup de petits billets à petits prix.

Curiosité oblige, je retrouve sa boutique et dans la catégorie billets français surchargés je trouve les frères des billets énoncés dans le BN. Curieux, je reconnais un billet que j'ai vendu (sans tampon) et puis d'autres...devenus :



France - Billet circulé de 10 Francs - Billet ayant servi de support à la prop

J'ai fait des recherches sur les nombreux billets que j'ai vendu à ce monsieur et j'ai retrouvé les scans qui ont servi à mes ventes. Je joins la photo d'une vente que j'ai faite le 11 juin 2009



et je joins la photo récupérée sur Delcampe ce jour avec le billet modifié

Aujourd'hui: Numéro d'objet: 63962560



LE MONOLOGUE SURRÉALISTE

Ensuite, on rentre en plein délire.

Bien entendu, nous agissons (nous ne sommes pas qui vous savez) et prévenons qui de droit et notre intervenant écrit lui aussi à son acheteur pour demander comment il est possible que le billet qu'il a vendu propre se retrouve avec un tampon...

Réponse : (vous êtes assis ? Sinon, asseyez-vous et respirez lentement)

numéro que les billets que j'ai reçu en héritage d'une Mamy, et j'étais très surpris de voir que des numéros en double pouvait exister. Ayant contacté divers collectionneurs de billets surchargés, je n'ai pas eu de réponse pour cette question.

J'ai acheté ces billets, dans le but de leur montrer et afin de vérifier que les deux étaient vrais.

Les billets avec une surcharge, proviennent d'une valise qui contenait des vieux papiers et documents divers.

J'ai d'ailleurs acheté une lot de billets russes, pour la même raison. Ils avaient les mêmes numéros que les miens.

Je ne sais toujours pas si ce sont des erreurs d'émission, ou s'il y avait d'autres causes.

Le fait de porter une inscription sur mes billets mis en vente, c'est simplement pour éviter les prises d'images, sur d'autres sites. (Un monsieur s'est permis de déposer en ventz un billet qu'il ne m'avait pas encore acheté.)

Voilà les explications. Cordialement

Vous êtes toujours assis ? Mais il y a mieux.. Car évidemment le tamponneur fou se renseigne et apprend qu'il n'est pas possible, sauf fauté d'une invraisemblable rareté, que deux billets aient le même numéro. Et ça repart ! Vous êtes toujours assis ?

Bonsoir Monsieur

Je suis confu, et je vous prie de m'excuser. L'image qui est sur le net, est une image erronée.

J'aurais du vérifier mon enchère à réception de votre mail, et j'aurai vu de suite d'où venait l'erreur.

Un collègue m'avait dit que ces billets pouvaient être reproduits avec une bonne imprimante, et pour avoir le coeur net, j'ai fait un essai.

Il se trouve que l'image est restée dans mon ordinateur, et au moment de déposer mon annonce, je n'ai pas fais attention et c'est l'image du montage de mon test qui est passée. Je met la vraie image de suite.

Si vous voulez bien me laisser votre adresse, je peux vous adresser deux ou trois billets, que vous me retournerez, simplement pour que vous ayez les billets entre vos mains, et de me dire ce que vous en pensez.

Je n'ai pas trop de doute, vu l'endroit d'où ils viennent, mais on ne sait jamais.

Un avis de plus est toujours bon à prendre. A vous lire , Cordialement ,

Donc l'image est fausse... mais notre tamponneur fou continue de réfléchir et comprend que si il existe une image du billet sans le tampon, sur le site Delcampe il y a quelques mois et qu'il vend le même billet



Bonjour

J'ai acheté en effet, divers billets, qui étaient sur le net, et qui portaient le même

LA PHOTOCOPIE TAMPONNÉE...

qu'il a lui-même acheté, cette fois vendu avec un tampon, il y a un problème et que l'erreur d'image, c'est gentil mais ça n'explique rien.
Et ça repart ; vous êtes toujours assis ?

Bonsoir Monsieur,

Je suis surpris de vos propos. Vos accusations sont déplacées. Je ne vois pas l'intérêt de aller vendre sur un site où je travaille habituellement, et de plus sous le même pseudonyme, des choses soit-disant achetées sur le site.

Depuis que j'ai trouvé ces billets, et ne connaissant pas leur vraie histoire, croyez bien qu'avant de mettre en vente ces billets, je me suis renseigné afin de savoir si ces billets étaient des billets de cinéma ou des vrais et si cette propagande avait bien existé.

Je viens de perdre un disque dur, (qui par ailleurs pourra peut-être se voir récupéré, et dans quel cas, je pourrai vous fournir la liste de tous les billets en double que j'ai rencontré. 5 francs, 10 francs, 50 francs et 100 francs, mais aussi deux

billets plus anciens)

Vous dites "une chose rare" et vous citez les quantités importantes qui ont été émises. Pourtant j'en ai trouvé quelques uns, en achetant des lots. Le fait de comparer cela à gagner à l'euro million, cela correspondrait à en trouver pratiquement un ou plusieurs, toutes les semaines...

Je connais quelques collectionneurs qui ne s'intéressent qu'à ce type de billets, émis par la France et ayant servi à la propagande française, mais aussi des billets allemands.

Les titres que j'ai donné sur mes enchères, ne sont que les dires de ces collectionneurs. Rien d'autre.

pratiquement tous ont les mêmes trous, mêmes tâches et même les plis identiques.

Toutefois, s'il s'avéraient être des fauts, ce que je doute, je les retirerais de la vente. Pour ce qui est des plis, mis a part quel-

ques exemplaires que j'ai acquis en bon état, pratiquement tous ont les mêmes trous, mêmes tâches et même les plis identiques.

Je n'ai pas d'autres éléments à vous fournir. Je viens sur le site vendre mes collections, et de bonne foi, et garanti à tous les membres d'être satisfaits ou remboursés. Cordialement

C'est désolant de constater comme celui qui est parti dans une histoire et se rend compte qu'elle ne tient pas la route n'arrive pas à reconnaître la vérité et s'accroche au radeau de la Méduse... mais le pire est encore à venir, accrochez-vous... vous êtes toujours assis ?

Bonjour Monsieur,

Je tiens à m'excuser du fait de vous avoir « jeté » en répondant avec insolence à votre message. Croyez que je le regrette et cela me dérange aujourd'hui. Il est vrai que je suis saturé par les commentaires et questions sur ces billets.

LES MÊMES TROUS, TÂCHES ET MÊME LES PLIS

C'est un loupé de ma part, au moment d'une mise en vente, en me trompant de répertoire, j'ai importé une image différente du vrai billet.

Je vérifie mes ventes au moment de l'affichage de l'enchère, et ce jour là j'ai zappé. J'ai vérifié les autres ventes, modifié ce qui était erroné, et pense qu'il n'y en a pas d'autres, mais ce sera tout aussi involontaire de ma part.

Le billet que je vous ai acheté sur Delcampe, a bien reçu une image imprimée, mais nullement dans le but de rendement ou gain. De ces billets, j'ai acquis une quantité importante, et donc nulle besoin de mettre en vente des soit-disant faux.

Pourquoi ce billet a subit une transformation.

J'ai collaboré à la conception de divers billets fantaisie, qui viennent d'être édité, (ils sont sur mon compte sur le site) et ce billet devait lui aussi ainsi qu'un 5 francs identique, être reproduit en billet fantaisie. (il ne l'a pas été, par manque de qualité d'image)

Bien entendu j'aurais pu prendre un billet surchargé de ceux que je possède, mais je ne voulais pas nuire à celui qui achèterait le vrai billet et qui le verrait par la

suite reproduit à plusieurs exemplaires.

C'est pourquoi, j'ai utilisé un billet acheté sur le site, et rapporté un scan dessus.

Ayant des fichiers sans nom défini, (je les nome avec des lettres et chiffres -(ex. _a5_1a.jpg) vérifiable toutes mes ventes-,) je me suis simplement trompé de répertoire, et donc d'image. Je l'ai remplacée après avoir relu attentivement votre message et avoir comparé mon billet à l'image en place.

N'y voyez aucune tentative d'escroquerie. C'est une erreur de ma part.

Je tente toujours d'être le plus juste possible avec mes acheteurs.

J'attends une réponse de votre part, car le fait d'avoir été impoli me gêne.

Cordialement

Donc si l'on comprend bien, l'image diffusée serait en réalité un scann et le tampon aurait été mis sur le scann et non sur le billet... Douzième version et aussi impossible que les autres...

Restons simples : pourquoi notre interlocuteur ne nous rassure-t-il pas en produisant une nouvelle photo de ce billet... sans le tampon, par exemple posé sur un journal du jour ?

Voilà qui lèverait les doutes...

Nous avons publié in extenso toutes les justifications de cet individu marchand de billets tamponnés pour montrer à quel point il n'était pas méchant (on est loin des éruptions hystériques de garvaler page 10 du BN051) et surtout complètement empêtré dans la choucroute...

Acheteurs crédules qui roucoulez sur les sites de vente en ligne, vous avez poussé ce malheureux à transformer à coups de tampons d'innocents billets de collection en 20 euros de profit garanti à chaque coup de tampon ! On peut penser qu'il ne roule pas sur l'or et c'était tellement facile de jouer sur l'attrait de la Bonne Affaire !



Toujours la Bonne Affaire ! Quand vous en voyez une, stop !!! Réfléchissez ! Bonne affaire pour qui ?

Michel PRIEUR

Michel PRIEUR

LA RAGE DE LA BONNE AFFAIRE...

... ne date pas d'hier !

Un lot mis en vente sur le grand site d'enchères nous le raconte à 2000 ans de distance.

Si vous regardez les photos qui illustrent ce lot, vous allez voir au premier coup d'œil qu'il s'agit de douze tétradrachmes syro-phéniciens. Si vous avez l'habitude de ce monnayage, vous allez identifier Elagabal pour Antioche.

Et même si vous n'avez aucune expérience de ce monnayage, voire aucune connaissance en monnaies romaines, vous pouvez remarquer une incongruité : ce lot sor-

tant manifestement de terre contient onze monnaies sur douze qui sont de la même paire de coins... ces monnaies passèrent directement de l'atelier à celui qui enfouit ce petit trésor.

Où est la bonne affaire ? Si vous êtes vraiment bon spécialiste de ces séries, vous allez remarquer qu'il s'agit de faux d'époque et non de monnaies officielles de l'atelier... À quoi cela se voit-il ? Au style qui n'est pas de la main de l'un des six ou sept graveurs officiels et surtout que, une fois ces monnaies nettoyées, on constate que le titre du métal est lamentable, ce qui pour l'époque signe le faux.

Que s'est-il passé il y a deux mille ans ? Un pigeon qui n'avait pas l'habitude de manipuler de l'argent s'est fait refiler - sûrement une *bonne affaire*, nous y voilà - ce lot de faux et a été l'enterrer précieusement. Il est mort avant d'avoir appris la mauvaise nouvelle, paix à son âme...

Michel PRIEUR

PS. Notons que cela continue : le lot a été vendu en 24 heures, le fait que ce soit des faux non signalé sauf, chafouinement, par le vendeur « *maybe silver plated* » (peut-être fourrées...) ben voyons....



UN JETON INÉDIT AU DANIEL

Dans une numismatique française où l'on passe son temps à découvrir de nouvelles variantes manquantes dans les ouvrages de classement ou à y supprimer des références indues, un article consacré à un jeton inédit peut faire sourire.

Pourtant, ceux qui se sont penchés sur les jetons de Bretagne comprendront : l'ouvrage de référence qui les répertorie, le Daniel, est absolument remarquable et d'une précision minutieuse.

L'auteur a été jusqu'à répertorier les variantes de regravure éventuelles de tel ou tel coin utilisé, ce qui est d'un niveau de précision quasiment indépassable.



Pourtant, tout arrive et notre lecteur Yan Cosson nous envoie la photo d'un jeton de 1782 où il a repéré une regravure du 2 du millésime et une variante de forme de la couronne.

Il explique, et a manifestement raison, que son jeton inédit de 1782 a été frappé avec un coin de 1780 modifié.



L'analyse des images le confirme, la position du 1 du millésime, par exemple. Le coin de droit utilisé est le même pour les jetons normaux de 1782 et pour ce nouveau jeton de coin varié.



Nous avons vérifié dans nos réserves, aucun des quinze jetons de 1782, provenant pourtant de sources et de collections différentes, non de la même bourse, n'est du coin modifié : pour l'instant et jusqu'à publica-

tion d'un autre exemplaire, il est unique. Pourquoi ce coin modifié et où se situe-t-il dans la chronologie de l'émission ? On a tendance à répondre au début de 1782 pour la deuxième question et parce que le coin définitif n'était pas prêt pour la première question... mais pourquoi fabriquer un nouveau coin alors que celui-ci semblait faire l'affaire ? Pourquoi modifier un coin dans l'urgence ?

Un retour aux archives comptables de la Monnaie de Paris pourrait peut-être donner la solution.

Il serait amusant de découvrir que le graveur a essayé de faire passer pour un coin nouveau - et facturable comme tel - le coin précédent modifié discrètement - donc bien moins coûteux à réaliser, qu'un prédécesseur de Yan Cosson a repéré la supercherie, exigé la refonte, la réalisation d'un coin neuf et la regravure de toute la délivrance.

Le jeton de la collection de Yannick Cosson serait alors un rescapé ayant échappé à la refonte !

Michel PRIEUR

€billets... recherches en cours !

Eclairage sur les numéros de contrôle... la numérosmatique ?

Dans son livre «Les Eurobillets 2002-2009» M. Guy Sohier apporte de nombreux éléments d'éclaircissement sur la numérotation si spécifique des émissions européennes. Contrairement à la numérotation Banque de France relativement simple, les créateurs des eurobillets ont eu une imagination débordante quand à l'élaboration des numéros chargés de nombreuses informations plus ou moins masquées. Difficile de comprendre comment tout ceci fonctionne mais encore plus difficile de comprendre pourquoi «ils» ont fait si compliqué ! En étant mauvaise langue, on pourrait imaginer que les concepteurs ont voulu bluffer les technocrates décisionnaires en leur infligeant un déluge de démonstrations mathématiques poussant l'eurobillet aux limites de la numérologie voire de l'ésotérisme ! L'excuse du risque de falsification ne tient évidemment pas pour toute personne de bon sens, tout d'abord parce que personne ne regarde les numéros des billets, ensuite parce que la plupart des faux sont des reproductions de billets réels, donc avec les bons numéros...

CODE COURT - CODE LONG (...dans le prochain Verbot !)

Au recto, ce qui est communément nommé «code court» indique :

- la lettre d'imprimeur
- le numéro de la plaque
- la position du billet sur la feuille.



Au verso, le «code long» (répété deux fois) se compose de la lettre du pays émetteur et de 11 chiffres. La structure des 11 chiffres (géniale ou complètement farfelue ?) permet l'application de nombreux jeux mathématiques destinés à retrouver le pays émetteur (retrouvez tous les détails dans Euro 5). Pour simplifier, chaque pays a adopté un système de numérotation spécifique, et la communication sur ces différences est inexistante. Le point commun est le chiffre final qui n'est utilisé que comme numéro de contrôle de l'origine du billet et n'a pas de rapport avec l'ordre des impressions. Ce numéro n'est donc pas à prendre en considération dans la décomposition du «code-long».

Décryptage d'un billet de 5 «euro-français» : U aa bb cccccc d

U : code pays
aa : positionnement du billet sur la plaque, en correspondance avec le code court (voir Euro 5)
bb : la «charge», M. Sohier propose le terme de charge, d'après le concept de Peter Michael Kinsky. (cf Les Eurobillets 2002-2009 de M. Guy Sohier).
ccccc : le numéro du billet, comparable à celui d'un billet BdF
d : le numéro de contrôle du pays d'origine.

Code court	Code long	charge	6 chiffres	contrôle
L001A1	U01	00, 01 ou 02	000000 à 999999	1 à 9
L001A2	U09	00, 01 ou 02	000000 à 999999	1 à 9
L001A3	U17	00, 01 ou 02	000000 à 999999	1 à 9
L001A4	U25	00, 01 ou 02	000000 à 999999	1 à 9
L001B1	U02	00, 01 ou 02	000000 à 999999	1 à 9
L001B2	U10	00, 01 ou 02	000000 à 999999	1 à 9
...	...	...	...	...
L001C1	U03	00, 01 ou 02	000000 à 999999	1 à 9
L001C2	U11	00, 01 ou 02	000000 à 999999	1 à 9
...	...	...	...	...
L001D1	U04	00, 01 ou 02	000000 à 999999	1 à 9

Note : plaques L001 à L017 : feuilles de 8 lignes x 4 colonnes, L018 à L027 : 10 lignes x 6 colonnes

Pour la plaque L001 (imprimeur : Banque de France) seules les charges 00, 01 et 02 ont été émises

Le plus grand numéro de plaque connu est L027. La plus grande charge retrouvée est de 70

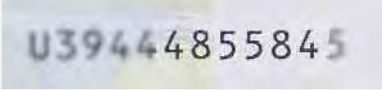
Le n° de série évolue de 1 en 1 et le chiffre final de 9 en 9 pour que le résultat du calcul d'origine reste correct.

Et les numéros spéciaux ?

Trouver un RADAR complet sur les 11 chiffres d'un eurobillet relève de l'exploit. Pour les amateurs, il faudra peut-être se contenter de RADAR sur le numéro réel du billet (du 5e au 10e chiffre pour un euro français) dont voici un exemple : **20€ U/L065 B2 N° 3944 485584 5**. C'est moins spectaculaire mais cela reste une originalité difficile à repérer.



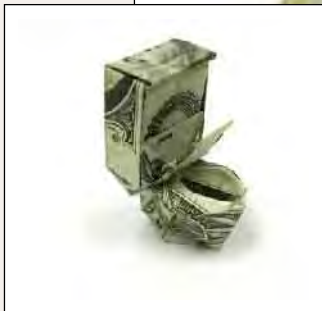
Cet exemplaire sur la boutique
ref. b91_0267



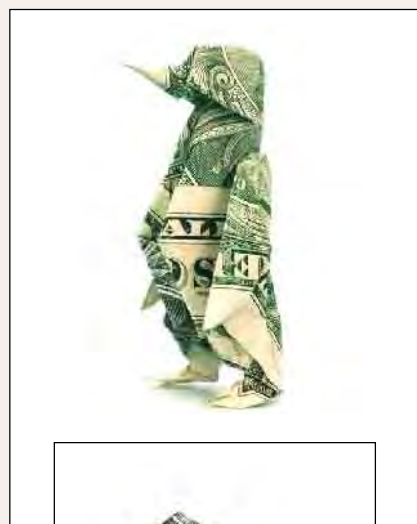
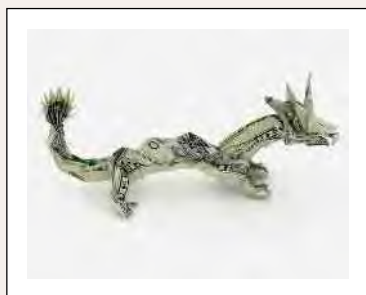
LE DOLLAR NE VAUT PLUS GRAND CHOSE...



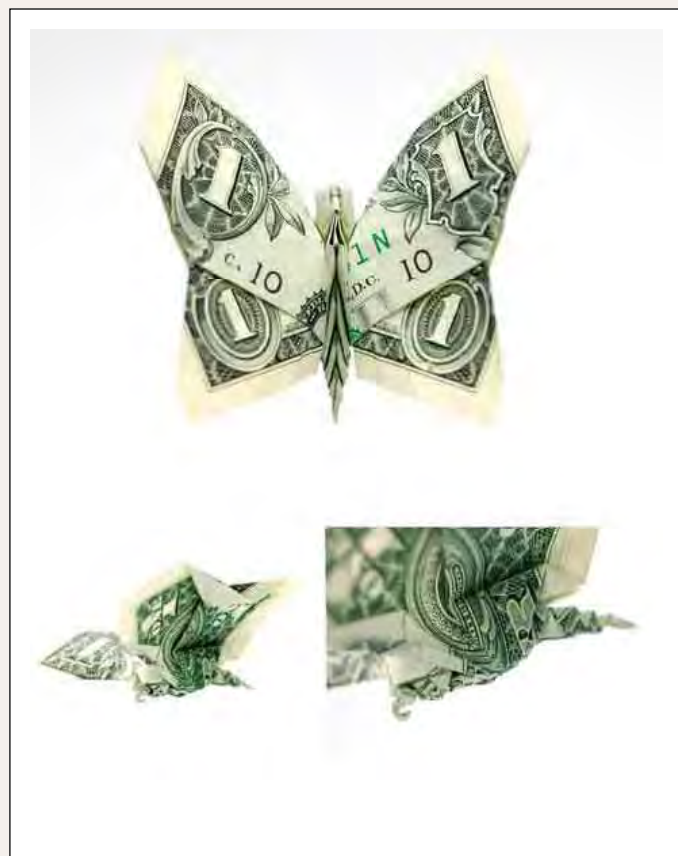
LE DOLLAR EST DÉSACRALISÉ...



MAIS LE DOLLAR EN ORIGAMIS...



QUELS CHEFS D'ŒUVRE !!



pour d'autres dollars origami, voir le premier article dans le BN054 pages 19 et 20.

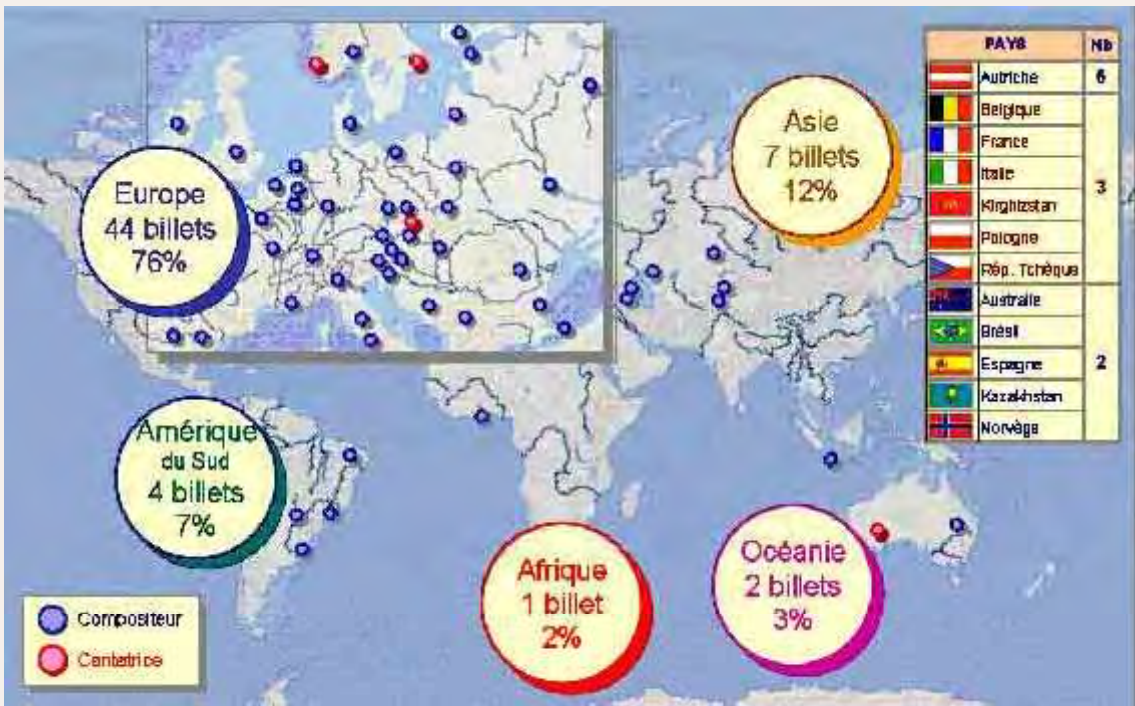
LA MUSIQUE ET LES BILLETS : CÉLÉBRITÉS

par Axel Férevivre

cet article fait suite à l'article «La musique et les billets : Généralités» du même auteur; à suivre: Instruments.

Parmi les **158** billets à thème musical (sans compter les 32 billets allégoriques illustrant des lyres ou des anges et leur trompette) **58 billets** (soit 37%) illustrent **56 célébrités** du monde de la musique (compositeurs, interprètes, artistes lyriques) réparties dans **37 pays**. (L'Italien Verdi, le Kirghize Toktogul et le Tchèque Smetana figurent chacun sur deux billets distincts de leur pays respectif mais deux célébrités, Roland de Lassus et Philippe de Mons, figurent sur le même billet belge).

Distribution des 58 billets illustrant une célébrité du monde musical répartis dans 37 pays



Parmi les **56 célébrités** on dénombre un **facteur d'instrument** (Adolphe Sax), 4 **cantatrices** et 51 **compositeurs** dont **Clara Schumann**; on dénombre donc **5 femmes**, soit à peine **10%** du total des célébrités.



Concernant les pays, l'**Autriche** arrive seule en tête avec 5 billets, **6 pays** se partagent la deuxième place avec **3 billets** chacun, **5 pays** prennent la troisième place avec **2 billets** chacun. **25 pays** ferment la marche de ce palmarès avec chacun, un **billet unique**; en voici la liste : Allemagne, Arménie, Bosnie Herzégovine, Bulgarie, Danemark, Estonie, Finlande, Géorgie, Ghana, Grande Bretagne, Hongrie, Indonésie, Irlande, Lituanie, Paraguay, Pays Bas, Roumanie, Russie, Serbie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie, Ukraine, Uruguay.

Quelques curiosités ...

Deux compositeurs à la baguette!



Heitor Villa-Lobos



Hector Berlioz

Deux compositeurs d'hymne national



W.R. Supratman
(Indonésie)



Vincas Kudirka
(Lituanie)

Pour toute information complémentaire : xavier.lefevre@dbmail.com



Abdylas

Albeniz

Amu

Barrios

Bartok

Bellini

Berlioz



Bruckner

Chopin

De Falla

De Lassus

De Mons

Debussy

Destinova



Sir Elgard

Enescu

Fabini

Flagstad

Gallus

Gomez

Grétry



Grieg

Haydn

Honneger

Hristov

Itri

Katchatourian

Kudirka



Kurmangazy

Lind

Melba

Mokranjac

Moniuszko

Mozart

Nielsen



O'Carolan

Paderewsky

Paliashvili

Paterson

Qunanbayuli

Ravel

Sax



Schubert

Schumann

Sibelius

Skovoroda

Smetana

Strauss

Supratman



Sweelinck

Tchaikovski

Tobias

Toktogul

Verdi

Villalobos

Visnjic

Partitions et symboles musicaux : sur une dizaine de billets on peut observer un certain nombre de signes musicaux (clés de sol, croches, bémols); une vingtaine de billets font apparaître des extraits significatifs de partition, par exemple:



«Abesalom et Eteri» (Paliashvili)



«Oedipe» (Enescu)



« Gayaneh » (Katchatourian)



«Polonaise» (Chopin)

Brief Introduction of the Silver Circulation in China

The history of the silver circulation in China starts from the Xia dynasty (BC 2000-1600). This history lasts for more than 3000 years.

From the Tang Dynasty (A.D. 618-907), the commerce grows rapidly, but the quantity of the copper is limited and cannot meet the needs of the circulation. So the silver circulation became common and acceptable. The government used the silver to pay the expenses. Some tax of the government is also handled in using silver. To the end of the Tang dynasty, the silver is accepted by citizen to use in the civil circulation. The citizen use silver to pay and keep fortune, silver circulates in the daily life.

In the Song Dynasty (A.D. 960-1279), the silver circulation became more and more common in both government and civil daily life. Almost all the tax could be handled in using silver.

The illustrated double-axe shaped ingot is the silver stock by government during the Song Dynasty. In the front face, there are five Chinese characters, « *WANG Tian Xi Lang Ji* », which is the name of the artisan

who made the ingots. All the ingots were made under the government management. The weight is around 440g. It is the very



important evidence of silver circulation in Chinese Government Payment System. Nowadays, it is worth more than 1500 € to collectors.

To the middle and end of Ming Dynasty (A.D.1368-1644), the silver became the prevalent money in China.

In the Qing Dynasty (A.D.1644-1911), silver became the important and main money in the circulation as it became the main va-

lue measure and circulation tool instead of copper coin.

The illustrated oval silver ingot was made in Sichuan Province in Qing Dynasty. It is one kind of Tax Silver Ingots. The weight is around 360g. The Chinese character in the front face is « *Guangxu Shinian Juanshu* », which means the year 10th Guangxu, Qing dynasty. **Juanshu** is a kind of tax in China.

Before the Chinese modern silver coins were created, most of the silver in the circulation were as ingots. It had its own standard. The value in circulation depended on the weight of the ingots. The silver ingots collection is very hot in Chinese market. It is a historical evidence of the Chinese silver circulation.

This is just the brief introduction of the silver circulation in China.

WU Qidi
2008-2-18
Shanghai China

吴启迪

Une brève introduction à l'histoire de la circulation de l'argent métal en Chine

L'histoire de la circulation de l'argent en Chine commence sous la dynastie des Xia (entre 2000 et 1600 avant J.-C.) Cette histoire dure donc plus de trois mille ans.

À partir de la dynastie des Tang (A.D. 618-907), les relations commerciales s'intensifient mais la quantité disponible de cuivre, alors métal monétaire, était limitée et ne suffit plus à la circulation.

Ainsi, la circulation de l'argent métal devint fréquente et acceptable. L'État utilisa l'argent pour régler ses dépenses et une partie des taxes à payer fut payable en argent. À la fin de la période Tang, l'argent est accepté par la population pour les transactions courantes, il sert aussi bien à payer qu'à stocker de la valeur, il est présent dans la vie quotidienne.

Durant la période Song, (A.D. 960-1279), la circulation de l'argent devint de plus en plus courante tant pour les transactions officielles que pour le commerce entre citoyens ; toutes les taxes devinrent payables en argent.

Le lingot en forme de double hache que nous illustrons a été fabriqué pour l'État durant la période Song. Sur sa face, on voit cinq idéogrammes « *WANG Tian Xi Lang Ji* », ce qui est le nom de l'artisan qui fonda ce lingot. Tous les lingots étaient fon-

dus sous le contrôle des autorités gouvernementales. Son poids est approximativement de 440g. C'est une preuve historique très importante de l'utilisation de l'argent dans le système monétaire du gouvernement chinois de l'époque. Actuellement un tel lingot a une valeur marchande de 1500 € auprès des collectionneurs.

À partir du milieu de la période Ming



(A.D.1368-1644), l'argent devint le métal monétaire prédominant en Chine.

Durant la dynastie Qing (A.D.1644-1911), l'argent supplanta tous les autres modes de paiement et devint l'étalon de référence pour les valeurs et les prix, en remplacement des pièces de cuivre.

Le lingot d'argent oval que nous illustrons a été fabriqué dans la province du Sichuan pendant la dynastie Qing. C'est l'un des

modèles de lingot qui étaient utilisés pour régler les taxes dues, son poids est approximativement de 360g. Les idéogrammes présents sur sa face se lisent « *Guangxu Shinian Juanshu* », ce qui le date du 10^e Guangxu, de la dynastie Qing. **Juanshu** est un type de taxe perçu en Chine.

Avant que les pièces chinoises modernes en argent soient frappées, la plus grande partie de la circulation de l'argent se faisait sous la forme de lingots, chacun selon son propre standard et la valeur reconnue pour la circulation dépendait du poids du lingot.

La collection de ces lingots d'argent est un thème central de la numismatique chinoise ; ils sont des témoignages historiques importants que nous avons essayé

de présenter durant cette très courte introduction à la circulation monétaire en argent en Chine.

WU Qidi
2008-2-18
Shanghai - Chine

吴启迪

MONNAIES

VENTE SUR OFFRES

DATE DE CLÔTURE : 28 janvier 2010
MONNAIES ROYALES, FÉODALES, MODERNES
FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES



• COMPTOIR GÉNÉRAL FINANCIER •

Arnaud CLAIRAND - Stéphane DESROUSSEAUX - Michel PRIEUR

Nom : Prénom : N° client :
 Adresse.....
 C.P..... Ville..... E-mail.....
 Pays : Tél : Télécopie :

MONNAIES 42 vous sera adressé sur demande contre la somme de 20 € (+5€ de frais port)
 envoyée à CGF, 36 rue Vivienne 75002 Paris, Tél : 01 40 26 42 97, Fax : 01 40 26 42 95

Bulletin numismatique version internet, mode d'emploi :

Dans la version PDF que vous avez à l'écran, tous les liens internet fonctionnent directement par simple clic et la plus grande partie des images sont doublées par une version plein écran mise en ligne sur le net. Il vous suffit donc de cliquer sur n'importe quelle image pour obtenir cette même image en grand format.

Vous pouvez enregistrer une copie intégrale du BN en PDF (cliquez sur « enregistrer copie »), puis la transmettre en pièce jointe par courriel ou la garder sur votre disque dur pour consultation ultérieure.

POUR UNE VERSION PAPIER, IMPRIMEZ LE PDF, EN NOIR ET BLANC OU EN COULEURS

FOURNITURES NUMISMATIQUES

2010



• COMPTOIR GÉNÉRAL FINANCIER •

*Laurent COMPAROT - Joël CORNU - Christophe MARGUET
Marielle LEBLANC - Michel PRIEUR*

GRATUIT, CLIQUEZ ICI
POUR LE RECEVOIR